

***Première enquête :***

***La vie familiale en Isère en 2003***  
***Opinions et constats***



***Udaf***

**Observatoire de la Vie Familiale**



## Avant-propos

L'Observatoire de la Vie Familiale du département de l'Isère a été lancé en 2003, après un temps de conceptualisation. Les enquêtes qui seront conduites régulièrement, permettront de connaître les perceptions, les points de vue, les attentes des ménages et de les suivre dans le temps. Il s'agit non pas de reprendre ou de se substituer aux observatoires existants, mais d'adopter une ligne originale, proche du terrain et en prise directe avec des sujets qui concernent directement la vie des populations. De ce fait, l'observatoire est un outil précieux pour la représentation des familles iséroises dans les partenariats engagés par le mouvement familial avec le Département, les élus, les Pouvoirs Publics ou les organismes gestionnaires des prestations familiales et sociales, de la santé et de la vieillesse, du logement, en particulier du logement social... L'Observatoire de la Vie Familiale a aussi un intérêt pour la connaissance des composantes territoriales du département et pour apporter un éclairage aux collectivités qui s'organisent dans un cadre décentralisé : intercommunalité, pays, communauté de villes, d'agglomération.

Il pourra ainsi fournir des informations aux membres des conseils de développement et donner aux représentants des familles des éléments pour participer à l'élaboration des chartes de développement. Mais dans le même temps, ces enquêtes s'inscrivent dans une action nationale impulsée par l'UNAF ou interdépartementale pour définir des objectifs communs, établir des comparatifs en prenant en compte la diversité des composantes socioéconomiques et familiales...

Les résultats de la première enquête cernent les principaux traits et caractéristiques de la population iséroise tels qu'ils ressortent du dépouillement des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif. Ils concernent aussi bien le cadre de vie et le logement, la vie professionnelle et la santé que les loisirs et les vacances. Il donne des informations sur le budget et la consommation, l'engagement associatif, la vie familiale. Il doit servir de référence pour des enquêtes ciblées.

L'enquête qui démarre actuellement visera de manière plus spécifique l'adolescence et la relation famille – adolescence, thème de la prochaine conférence de la famille.

Un travail de cette ampleur nécessite un engagement militant qu'il faut compléter en trouvant de nouvelles personnes et familles pour étoffer le panel. Nous lançons donc un appel et nous remercions très vivement les personnes qui se sont engagées à animer et à participer à l'enquête. Nous remercions aussi le conseil d'administration de l'Udaf qui suit attentivement la mise en œuvre et l'interprétation des résultats ainsi que le personnel, à haute compétence, à qui nous sommes redevables de la qualité de ce travail.

*Par Jean Billet, président de l'Udaf de l'Isère.*

## **Présentation de la méthode**

L'Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère est un outil de production de connaissances qui se fonde sur un échantillon élaboré suivant la méthode des quotas de l'Insee à partir de quatre critères : la situation familiale, le nombre d'enfants, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge. Cet échantillon est composé de ménages au sens de l'Insee c'est-à-dire un cadre qui rassemble toutes les personnes vivant sous le même toit, ce qui peut être une seule personne, plusieurs familles, plusieurs personnes qui ne font pas partie d'une même famille. Il s'agit donc d'interroger le fait familial auprès de ménages, cadre plus large que celui de la famille et élément de comparaison pour l'ensemble des études sociodémographiques. Cet échantillon est un modèle réduit de l'ensemble des ménages du département suivant une représentation équivalente au millième. Ainsi, il y a 429046 ménages en Isère (RGP 1999) et 400 ménages composent l'échantillon de base de l'Observatoire de la Vie Familiale.

La méthode de constitution de l'échantillon vise à obtenir un échantillon « domicilié » afin d'assurer le suivi sur plusieurs années. La méthode s'appuie sur des personnes intermédiaires que l'Udaf de l'Isère informe et qui sont chargées d'identifier dans leurs réseaux des ménages et leur exposer la démarche de l'Observatoire de la Vie Familiale. C'est une étape longue, complexe et qui se déroule en continu. Ainsi, nous avons lancé la première enquête sans avoir identifié en totalité l'échantillon. Trois cents questionnaires ont été expédiés, 243 ont été retournés. Dix ménages ne correspondent à aucune combinaison des quatre critères et vingt questionnaires sont des doublons (deux questionnaires correspondent à une seule combinaison). Ainsi, l'échantillon définitif pour cette Première Enquête générale est composé de 213 ménages.

La saisie de l'ensemble des questionnaires s'est faite grâce à un logiciel de traitement d'enquêtes nommé Question Data (*société Grimmersoft*), qui permet une analyse croisée des données chiffrées.

## **Quelques limites à l'analyse...**

La taille de l'échantillon ne permet pas toujours de croiser plusieurs variables (les tests de corrélation ne sont pas avérés dans certains cas). Aussi, certains résultats sont à utiliser avec prudence.

Mentionnons également les limites liées à la difficile exploitation de certaines questions dont la formulation insuffisamment claire n'a pas été comprise et ne donne pas de réponses significatives.

# Sommaire

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>2</b>
<b>PRESENTATION DE LA METHODE .....</b>	<b>3</b>
<b>QUELQUES LIMITES A L'ANALYSE... ..</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>1. CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON INTERROGE.....</b>	<b>6</b>
1.1. DES LOGEMENTS COMPOSES EN MOYENNE DE 2,63 OCCUPANTS .....	7
1.2. TROIS MENAGES SUR QUATRE SONT DES FAMILLES .....	7
1.3. DEUX FAMILLES SUR TROIS ONT DES ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS .....	8
1.4. UNE FAIBLE PROPORTION DE JEUNES MENAGES... ..	9
1.5. LES OUVRIERS SOUS REPRESENTES ET LES RETRAITES SUR REPRESENTES .....	10
1.6. UNE DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE EQUILIBREE BIEN QUE LES CITADINS SOIENT LEGEREMENT SOUS REPRESENTES... ..	11
<b>2. CADRE DE VIE ET LOGEMENT .....</b>	<b>12</b>
2.1. UN CADRE DE VIE « COMMUNAL » .....	13
2.2. UN CADRE DE VIE AGREABLE, AVEC LA QUALITE DES ESPACES NATURELS COMME ELEMENTS POSITIFS .....	13
2.3. DES CONDITIONS DE LOGEMENT SATISFAISANTES... ..	15
2.4. ... MALGRE UN MANQUE D'ESPACE... ..	15
2.5. LA SUPERFICIE ET LE CONFORT COMME ELEMENTS DE CHOIX DU LOGEMENT .....	16
<b>3. LA VIE PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>17</b>
3.1. DES STATUTS PROFESSIONNELS DIFFERENTS ENTRE HOMMES ET FEMMES.....	18
3.2. IMBRICATION DES CONFIGURATIONS MATRIMONIALES ET DE LA SITUATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL DES FEMMES.....	18
3.3. CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE... ..	19
3.4. LE PASSAGE AUX 35 HEURES.....	20
<b>4. LOISIRS.....</b>	<b>21</b>
4.1. UN MENAGE SUR DEUX PRATIQUE UN SPORT UNE FOIS PAR MOIS.....	22
4.2. PARMIS LES AUTRES LOISIRS.....	22
4.3. ...RENCONTRER SES AMIS... ..	23
4.4. ...ET ALLER AU CINEMA SONT LES ACTIVITES PRATIQUEES LE PLUS FREQUEMMENT .....	23
4.5. DES LOISIRS PRATIQUES PLUS FREQUEMMENT PAR LES ENFANTS .....	24

<b>5. VACANCES.....</b>	<b>25</b>
5.1. TROIS MENAGES SUR QUATRE PARTIS EN VACANCES EN 2003 .....	26
5.2. LE MANQUE DE RESSOURCES FINANCIERES A L'ORIGINE DU NON DEPART EN VACANCES .....	27
5.3. BIEN QUE DE COURTE DUREE, LES SEJOURS RESTENT PRIVILEGIES EN ETE .....	28
5.4. FRACTIONNEMENT DES VACANCES : PLUSIEURS FOIS DANS L'ANNEE ET VERS PLUSIEURS DESTINATIONS .....	29
5.5. DES VACANCES PASSEES D'ABORD CHEZ LA FAMILLE.....	30
<b>6. BUDGET ET CONSOMMATION .....</b>	<b>31</b>
6.1. UN BUDGET RELATIVEMENT CLASSIQUE .....	32
6.2. LES ISEROIS COMME LES FRANÇAIS DONNENT UNE PLACE IMPORTANTE A L'EPARGNE .....	33
6.3. LES MODES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	34
<b>7. ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET NIVEAU D'INFORMATION.....</b>	<b>36</b>
7.1. QUATRE MENAGES SUR CINQ IMPLIQUES DANS UNE ASSOCIATION .....	37
7.2. SURTOUT DES COUPLES RETRAITES .....	37
7.3. ENGAGER DES ACTIONS ET DEVELOPPER LA SOLIDARITE DEVRAIENT ETRE LES ROLES PRINCIPAUX DES ASSOCIATIONS .....	38
7.4. DEUX MENAGES SUR CINQ CONNECTES A INTERNET .....	39
7.5. JOURNAUX TV ET RADIO RESTENT LES MEDIA PRIVILEGIES .....	39
7.6. DES DROITS PAS TOUJOURS CONNUS, SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT DE CONSOMMATION ET DE PATRIMOINE .....	40
<b>8. LA SANTE .....</b>	<b>41</b>
8.1. TROIS MENAGES SUR CINQ PENSENT QUE L'ACCES AUX SOINS EST INEGAL .....	42
8.2. UN NIVEAU D'INFORMATION IMPORTANT A PROPOS DES MALADIES, MOINS BON LORSQU'IL S'AGIT DU SUICIDE.....	43
<b>9. LA VIE FAMILIALE : VALEURS, EDUCATION, ECHANGES... ..</b>	<b>44</b>
9.1. LES VALEURS .....	45
9.2. LES PRINCIPES D'EDUCATION DES PARENTS.....	46
9.3. ...DANS LESQUELS PEUVENT S'IMMISER LES GRANDS-PARENTS .....	46
9.4. DES PREOCCUPATIONS COMMUNES .....	47
9.5. L'INFLUENCE DES MEDIAS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS .....	48
9.6. SOUTIEN FINANCIER ET ECHANGES DE SERVICES .....	48
<b>TABLE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>51</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>52</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>54</b>

# ***1. Caractéristiques de l'échantillon interrogé***

## 1.1. Des logements composés en moyenne de 2,63 occupants

L'échantillon de cette Première Enquête est composé de 213 ménages et de 560 individus (femmes, hommes, enfants, parents âgés et autres personnes).

Tableau 1. Composition de l'échantillon

213 ménages	560 individus	dont 163 hommes
		dont 200 femmes
		dont 183 enfants de moins de 25 ans
		dont 10 enfants de plus de 25 ans
		dont 3 parents âgés
		dont 1 autre personne

« De recensement en recensement, le nombre de ménages n'a cessé de croître plus vite que la population. Le nombre moyen d'occupants d'un logement a diminué continûment : 3,19 en 1954, 2,57 en 1990 et 2,4 en 1999 »<sup>1</sup>. L'échantillon interrogé présente un nombre moyen d'occupants légèrement supérieur : il y a 2,63 occupants par logement.

« Le nombre de ménages de deux personnes est très voisin de celui des ménages d'une personne : 31% de l'ensemble des ménages. Les ménages d'au moins six personnes sont rares, à peine 2,4% de l'ensemble des ménages. Ceux de cinq personnes sont deux fois plus nombreux, 5,5% »<sup>2</sup>. La répartition de l'échantillon suit plus ou moins celle de l'ensemble des ménages isérois ou français (cf. tableau 2). Un peu plus d'un ménage sur cinq est composé d'une seule personne, un ménage sur trois de deux personnes et un sur dix de cinq personnes ou plus. L'échantillon présente une sous représentation des personnes seules et une sur représentation des ménages composés de quatre personnes et plus.

Tableau 2. Composition des ménages selon le nombre de personnes

Ménages composés de...	Echantillon interrogé		Sur ou sous représentation	Ensemble des ménages isérois		France
	Nombre	Part		%	Nombre	%
...1 personne	47	22%	-	29%	122538	31%
...2 personnes	71	33%	+	30%	130579	31,1%
...3 personnes	31	15%	-	17%	71425	16,2%
...4 personnes	41	19%	+	16%	66703	13,8%
...5 personnes ou plus	22	10%	+	9%	37802	7,9%
non réponse	1	0,5%		0,0%	0	0
Total	213	100%		100,0%	429047	23810161

Source : Insee, RGP 1999

## 1.2. Trois ménages sur quatre sont des familles

« La grande majorité des ménages (64%) est composée d'une famille seule, c'est-à-dire un ensemble d'au moins deux personnes du même ménage, formé soit d'un couple et le cas échéant de ses enfants, soit d'un parent et de ses enfants (famille monoparentale). 25% sont des couples sans enfant et 39% des familles avec enfants »<sup>3</sup>. Dans l'échantillon isérois, les couples représentent 70% des 213 ménages et donc 30% sont des ménages dont la personne de référence est seule, vivant ou non avec son ou ses enfant(s). Parmi ces personnes seules, 79% sont des femmes.

<sup>1</sup> Insee Première, n°789, Juillet 2001, « Des ménages de plus en plus petits ».

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Idem.

Tableau 3. Situation familiale des ménages

Ménages comprenant	Echantillon		France en 1999	
	Nombre	%	Nombre en milliers	%
Une personne vivant seule	49	23%	7376	30,9%
Une seule famille (sans « isolé »)	153	72%	15158	63,7%
Monoparentale	11	7%	1754	11,6%
Couple	142	93%	13404	88,4%
dont sans enfant	59	41,5%	5901	44,1%
dont avec enfant	83	58,5%	7503	55,9%
Une famille et un ou des « isolé(s) »	11	5%	636	2,7%
dont couple avec ascendant ou descendant	10	91%	296	46,5%
Autres	0	0%	638	2,7%
Total	213	100%	23808	100%

Source : RGP 1999, Insee

Lecture : l'échantillon comprend 153 ménages comprenant une seule famille, dont 142 en couple, dont 83 avec enfant.

« La proportion de couples formés de deux personnes mariées continue à baisser depuis 1982 : 94% en 1982, 88% en 1990 et 82% en 1999. Celle des couples de deux célibataires a quadruplé : 3% des couples en 1982, 12% en 1999. Les couples composés de personnes séparées ou divorcées progressent aussi (3% en 1982, 6% en 1999) »<sup>4</sup>. Dans notre échantillon, 89% des couples sont mariés, tandis que 53% des personnes seules avec ou sans enfant(s) l'ont été : 30% sont veuves et 23% sont séparées ou divorcées.

### 1.3. Deux familles sur trois ont des enfants de moins de 25 ans

Parmi les 213 ménages de l'échantillon, il y a 95 familles avec enfants. 88% sont des couples et 12% des familles monoparentales ; au niveau national 80% sont des couples et 20% des familles monoparentales. Un tiers des familles avec enfant(s) est une famille avec un enfant à charge et 44% avec deux enfants. Un seul ménage est une famille avec quatre enfants.

Tableau 4. Nombre de familles avec...

...1 enfant	31	32,6%
...2 enfants	43	45,3%
...3 enfants	20	21,05%
...4 enfants	1	1,05%
Total	95	100%

Aux 95 familles avec enfants correspondent 183 enfants, soit 1,9 enfants par ménage. « Les familles monoparentales ont moins d'enfants que les couples, 1,54 contre 1,88 en moyenne »<sup>4</sup>. L'échantillon présente quasiment les mêmes moyennes : 1,55 enfant en moyenne dans une famille monoparentale et 1,94 enfant en moyenne chez un couple.

Les tranches d'âge dans lesquelles se répartissent les enfants sont équilibrées. Les 10-14 ans sont les plus nombreux, ils représentent un enfant sur quatre. Seuls les 20-24 ans sont beaucoup moins représentés, car souvent ils n'habitent plus au domicile de leurs parents.

Tableau 5. Répartition des enfants de moins de 25 ans par âge<sup>5</sup>

Tranches d'âge	Nombre d'enfants	%
20-24 ans	16	9,5%
15-19 ans	41	24,5%
10-14 ans	43	25,5%
5-9 ans	35	21%
0-4 ans	33	19,5%
Total	168	100%

<sup>4</sup> Insee Première, n°789, Juillet 2001, « Des ménages de plus en plus petits ».

<sup>5</sup> Ce sont les enfants de l'échantillon dont on connaît la date de naissance, soit 168 enfants sur 183.



Dans l'échantillon isérois, 95% des enfants de moins de 15 ans vivent avec deux parents. Le chiffre national est moins important (86%). Donc la proportion d'enfants de moins de 15 ans élevés dans une famille monoparentale est plus importante (au niveau national) : 13% en 1999, ce chiffre ayant augmenté depuis le dernier recensement en 1990 où il était de 9%. « *La proportion des enfants qui vivent dans une famille monoparentale augmente avec leur âge : 9% des enfants d'un an, 16% des enfants de 14 ans* »<sup>6</sup>. Ce qui n'est pas le cas pour l'échantillon.

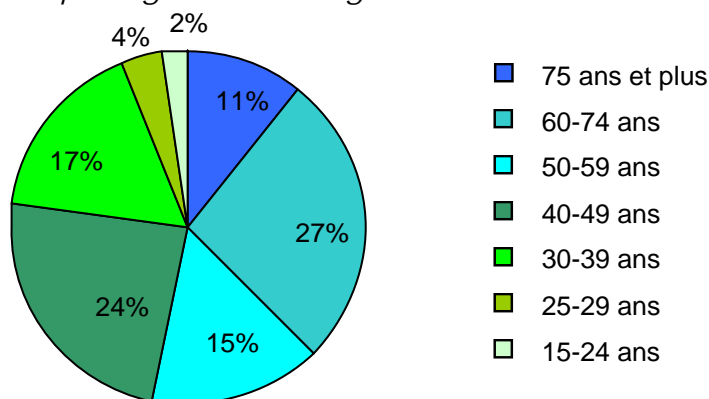
Enfin, sur 213 ménages, 83 ont des petits-enfants, 10 ménages ont à la fois des enfants de moins de 25 ans et des petits-enfants.

Par ailleurs, 10 ménages ont un enfant de plus de 25 ans vivant à leur domicile et trois ménages ont un parent âgé ou une autre personne hébergée à leur domicile.

#### 1.4. Une faible proportion de jeunes ménages...

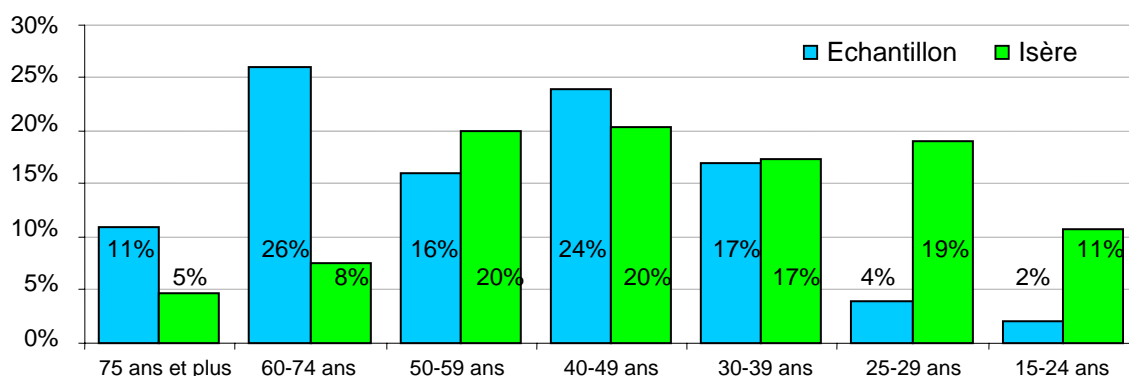
Plus d'un quart des personnes de référence du ménage est âgé de 60 à 74 ans. Un peu moins d'un autre quart est âgé de 40 à 49 ans. Moins de 5% des ménages ont moins de 30 ans.

Graphique 1. Répartition par âge des ménages



Vis-à-vis de la répartition par âge de l'ensemble des ménages de l'Isère, l'échantillon est largement sous représenté en ménages de moins de 29 ans et sur représenté en ménages de 60 ans et plus, comme l'indique le graphique suivant.

Graphique 2. Comparaison de la répartition par âge des ménages isérois et de l'échantillon



<sup>6</sup> Insee Première, n°789, Juillet 2001, « Des ménages de plus en plus petits ».

Parmi les couples avec enfants, ceux dont la personne de référence est âgée de 30 à 49 ans représentent un tiers de l'ensemble des ménages. Plus des deux tiers des couples sans enfants sont âgés de plus de 59 ans.

Tableau 6. Croisement de l'âge et de la situation familiale des ménages

	75 ans et +	60-74	50-59	40-49	30-39	25-29	15-24	Total
Personnes seules	12	17	6	3	6	4	4	52
Familles monoparentales	0	0	3	5	2	1	0	11
Couples sans enfants	11	35	14	2	2	2	1	67
Couples avec enfants	0	5	10	41	26	1	0	83

Soit deux tiers des couples sans enfants  
Soit un tiers de l'ensemble des ménages

« Entre 30 et 44 ans, les trois quarts des gens vivent en couple, le plus souvent avec des enfants (64%) ». Dans l'échantillon interrogé, les personnes âgées de 30 à 44 ans sont 88% à vivre en couple, dont la quasi-totalité a des enfants (94%). « Parmi les autres, les hommes vivent plus souvent seuls (14%) que les femmes (8%) »<sup>7</sup>.

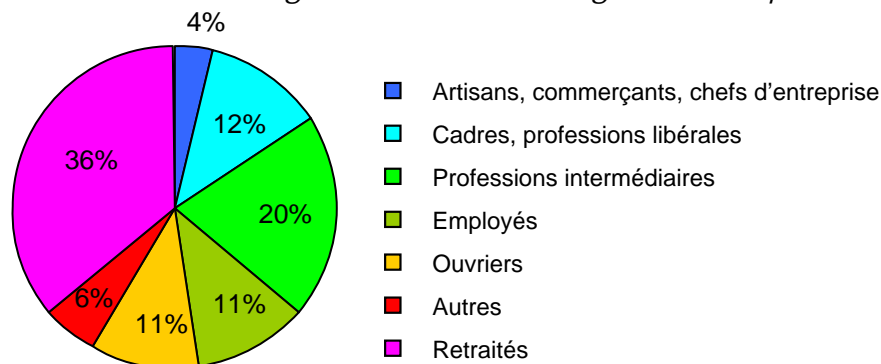
« A partir de 45 ans, les hommes vivent plus souvent avec un ou plusieurs enfants que les femmes ». C'est le cas pour l'échantillon isérois : 17% d'hommes contre 14% de femmes. « Au contraire, les femmes sont plus nombreuses à vivre seules à ces âges une fois les enfants partis »<sup>8</sup>. Ainsi, 12% des femmes de plus de 44 ans vivent seules contre 4% d'hommes.

« Vivre seule est le lot de plus de la moitié des femmes de 80 à 90 ans. Ce n'est le cas que d'un tiers des hommes du même âge »<sup>9</sup>. Dans l'échantillon, c'est le lot de trois femmes sur quatre, alors qu'aux mêmes âges il n'y a pas d'homme vivant seul. Toutes ces données sont à utiliser avec prudence car issues de faibles échantillons.

## 1.5. Les ouvriers sous représentés et les retraités sur représentés

Un ménage sur cinq relève de la catégorie socioprofessionnelle « Profession Intermédiaire » et un peu plus d'un sur dix de celle des « Cadres », des « Employés » ou des « Ouvriers ».

Graphique 3. Répartition des ménages selon leur catégorie socioprofessionnelle



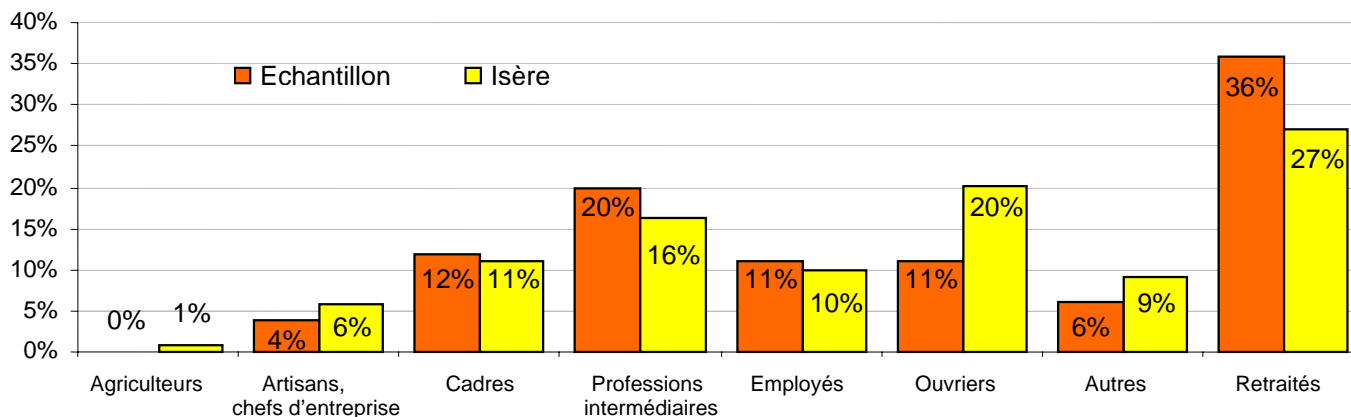
<sup>7</sup> Insee Première, n°789, Juillet 2001, « Des ménages de plus en plus petits ».

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> Idem.

Le graphique ci-dessous montre l'écart qui peut exister entre l'échantillon et l'ensemble des ménages de l'Isère en ce qui concerne le critère de catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, les catégories « Retraité » et « Profession Intermédiaire » sont beaucoup plus représentées dans l'échantillon, tandis que les catégories « Ouvrier », « Autre » et « Artisan » sont sous représentées par rapport à la population totale.

Graphique 4. Comparaison de la répartition par catégories socioprofessionnelles



60% des ménages de l'échantillon sont en activité, soit 70% des couples et 40% des personnes seules avec ou sans enfants. 62% de l'ensemble des individus de sexe masculin sont en activité contre 50% des individus de sexe féminin. Chez les couples, il y a 47% de ménages « double actifs », 16,5% où seul le conjoint masculin est en activité et 6% où c'est la conjointe. « Parmi les couples avec des enfants, plus d'une fois sur deux les deux parents ont un emploi : 64% des couples avec deux enfants sont biactifs, 44% des couples avec trois enfants ou plus. Cependant, plus la famille s'élargit, plus la probabilité est grande que seul le père occupe un emploi »<sup>10</sup>. C'est en effet le cas dans l'échantillon isérois, avec des chiffres nettement plus élevés : parmi les couples avec enfants, presque deux fois sur trois les deux parents ont un emploi, 71% des couples avec deux enfants sont biactifs et 60% des couples avec trois enfants ou plus.

## 1.6. Une distribution géographique équilibrée bien que les citadins soient légèrement sous représentés...

L'échantillon de base de 400 ménages est constitué de sous échantillons définis par quatre zones géographiques. En effet, il a été décidé de distinguer des zones où les échanges, les services, les équipements, la densité etc. peuvent donner de larges variations au sein du même département. Ce zonage se base sur le découpage en arrondissement, soit trois arrondissements : Grenoble, La Tour-du-Pin et Vienne. L'arrondissement de Grenoble étant très vaste et comportant une agglomération d'importance, il a été divisé pour constituer une quatrième zone comprenant l'agglomération de Grenoble. Ainsi la Zone 1 correspond à l'arrondissement de Vienne, la zone 2 à l'arrondissement de La Tour-du-Pin, la zone 3 à l'agglomération de Grenoble et la zone 4 à l'arrondissement de Grenoble hors agglomération. Concernant les zones 1 et 2, la répartition est équivalente entre la population totale et l'échantillon. Par contre on constate une sous représentation des ménages de la zone 3 et une sur représentation des ménages de la zone 4 comparativement à la population totale du département.

Tableau 7. Comparaison de la répartition par zone géographique

Zone d'habitation	Echantillon interrogé	Ensemble des ménages isérois
Z1	14%	14,3%
Z2	19%	19,9%
Z3	32%	36,9%
Z4	34%	28,8%

<sup>10</sup> Insee Première, n°789, Juillet 2001, « Des ménages de plus en plus petits ».

## ***2. Cadre de vie et logement***

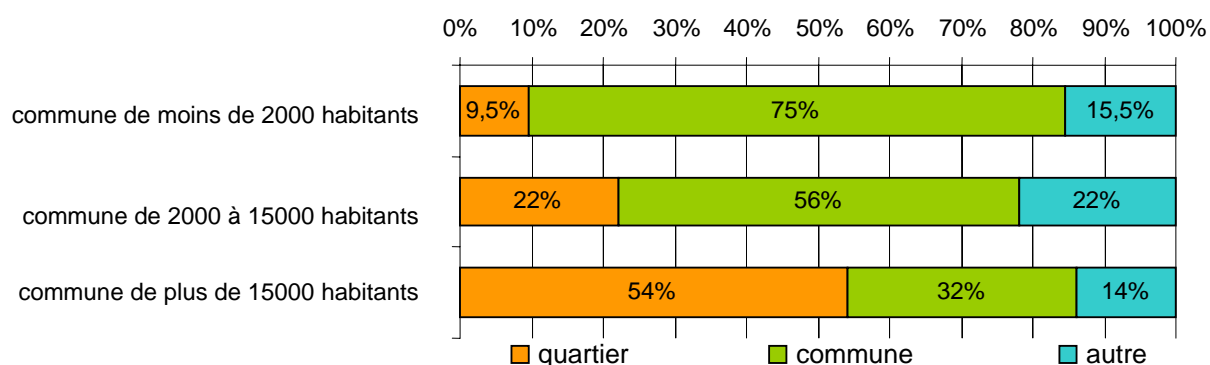
Le cadre de vie peut revêtir de nombreux aspects. Il peut se définir par plusieurs entrées et d'abord par le milieu : rural, périurbain ou urbain. Ensuite, il y a la définition « subjective » des individus, qui n'est pas moins « territoriale » : quartier, commune ou territoire plus vaste. Enfin, pour essayer de clarifier ce qu'il y a derrière cette notion, l'enquête proposait des modalités à classer comme éléments positifs ou négatifs.

## 2.1. Un cadre de vie « communal »

Les ménages de l'échantillon se répartissent à peu près également entre milieu « rural », « périurbain » et « urbain » : 40% vivent dans une commune de moins de 2000 habitants, 30% dans une commune de 2000 à 15000 habitants et 30% dans une commune de plus de 15000 habitants.

En dehors des citadins, qui en majorité ont pour cadre de vie « leur quartier » (le quartier représente le cadre de vie de 54% des ménages habitant dans une commune de plus de 15000 habitants), les ménages ont pour cadre de vie « leur commune » (56% des ménages habitant dans une commune de 2000 à 15000 habitants et 75% des ménages habitant dans une commune de moins de 2000 habitants).

Graphique 5. Représentation du cadre de vie et taille de la commune d'habitation



Lecture : 9,5% des ménages habitant une commune de moins de 2000 habitants ont pour cadre de vie leur quartier.

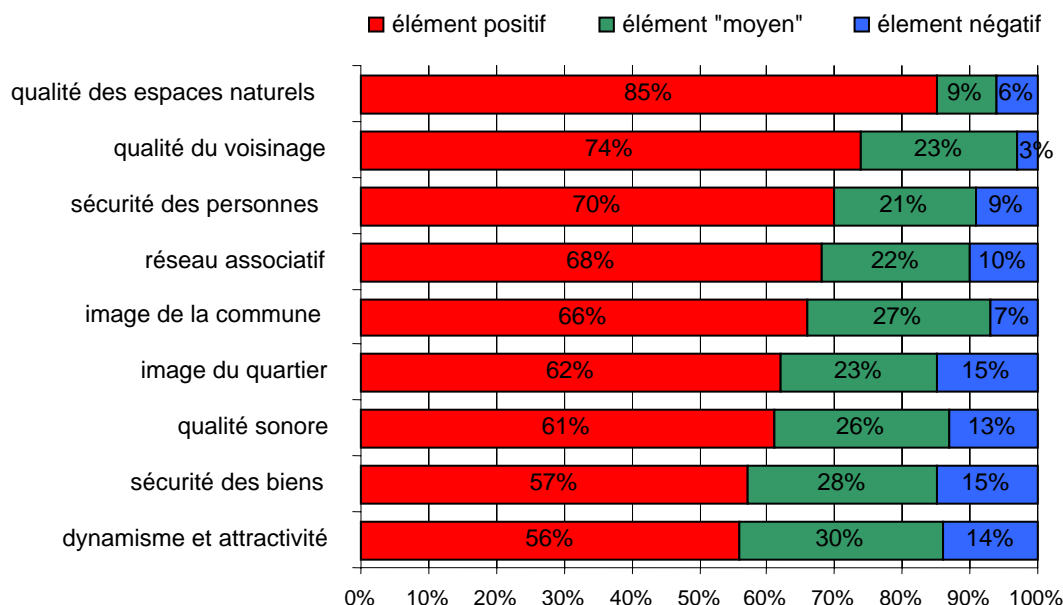
## 2.2. Un cadre de vie agréable, avec la qualité des espaces naturels comme éléments positifs

Hormis sept ménages qui trouvent leur cadre de vie désagréable voire très désagréable, le reste de l'échantillon le trouve agréable et un ménage sur trois le trouve très agréable.

En septembre 2003, un article du Dauphiné Libéré soulignait cet état de l'opinion de plus en plus négative des ménages sur leur cadre de vie. « Les Rhônalpins font preuve de pessimisme : 31% des habitants considèrent que leur environnement de proximité ne va pas aller en s'améliorant. Le développement des grandes agglomérations comme Lyon, Grenoble et Saint Etienne, mais peut-être encore plus des villes moyennes qui avaient longtemps conservé une taille humaine et qui changent de dimension à travers leurs agglomérations, n'est sans doute pas étranger à cette appréciation. Ils sont maintenant réalistes sur ces questions et se font une opinion non pas sur de grandes idées mais sur le cadre de vie qui est le leur et sur les éléments concrets de leur vie quotidienne. C'est ainsi que leur perception de la qualité de l'air est satisfaisante lorsqu'ils habitent loin des agglomérations où l'ozone risque de stagner. Pour les citadins, la pollution atmosphérique demeure une inquiétude majeure. C'est aussi le cas du bruit qui apparaît comme une nuisance urbaine de moins en moins bien supportée »<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> Extrait du Dauphiné Libéré du 13/09/2003, « Les Français jugent leur cadre de vie ».

Graphique 6. Les éléments positifs et négatifs du cadre de vie



Lecture : 85% des ménages estiment que la qualité des espaces naturels est un élément positif.

« La qualité des espaces naturels », ainsi que « la qualité du voisinage » font partie des éléments positifs importants du cadre de vie pour respectivement quatre ménages sur cinq pour la première modalité et trois ménages sur quatre pour la seconde modalité.

Bien que certains ménages peuvent la considérer comme une nuisance, « la qualité sonore » n'est perçue comme négative ou « moyenne » que par deux ménages sur cinq ; elle est même mieux perçue que « la sécurité des biens » ou encore et c'est assez étonnant « le dynamisme et l'attractivité » (cela dépend certainement du territoire où l'on vit).

Néanmoins, les éléments du cadre de vie sont perçus différemment selon que l'on habite dans une commune rurale, périurbaine ou urbaine. Ainsi, les « urbains » sont majoritaires à estimer que la sécurité de biens, le bruit et l'image du quartier constituent des éléments « moyens » ou négatifs et les « périurbains » sont plus nombreux que les autres à estimer leur voisinage comme un élément positif du cadre de vie (86% contre 66% de ménages « urbains » et 70% de ménages « ruraux »).

## 2.3. Des conditions de logement satisfaisantes...

En France, 57% des résidences principales sont des maisons individuelles. Pour l'échantillon isérois, le rapport est de presque deux sur trois : 64% des ménages vivent en maison individuelle. 72% des ménages sont propriétaires, dont 75% en maison individuelle. On constate le contraire pour les locataires : sur les 26% de locataires, seulement 29% vivent en maison. 42% sont locataires du parc public, ce qui correspond au chiffre national qui est de 45,5% de locataires en HLM ou social non HLM en 2002.

10% de ménages vivent dans un « deux pièces » ou moins, 14% dans un « trois pièces », 28% dans un « quatre pièces » et le reste dans un « cinq pièces ou plus ». Les chiffres nationaux et départementaux présentent beaucoup plus de petits logements (cf. Tableau 8). La taille d'un logement est importante pour répondre à des conditions satisfaisantes de logement, néanmoins la relation entre le nombre de pièces et la composition du ménage l'est tout autant pour apprécier le degré de « surpeuplement » ou de « sous-peuplement » d'une habitation.

Tableau 8. Comparaison de la répartition des résidences principales selon le nombre de pièces et selon le degré de peuplement (norme Insee)

	France	Echantillon	Indice de peuplement	France	Echantillon
NSP	-	2%	NSP	-	2%
1 pièce	6,0%	3%	Surpeuplement accentué	0,9%	5%
2 pièces	12,3%	7%	Surpeuplement modéré	9,3%	
3 pièces	21,8%	14%	Peuplement normal	22,6%	21%
4 pièces	25,2%	28%	Sous-peuplement modéré	25,7%	72%
5 pièces et +	18,5%	46%	Sous-peuplement accentué	41,5%	
6 pièces et +	16,2%				

Source : Enquêtes Logement 2002, Insee.

## 2.4. ... malgré un manque d'espace...

« Si l'espace est devenu un élément de confort, en 2001 en France, il subsiste néanmoins 9% de ménages dont le logement a un nombre de pièces qui peut être jugé insuffisant. Ce manque de place touche avant tout les jeunes ménages (26% parmi les moins de 30 ans). Par ailleurs, selon un critère plus subjectif, le sentiment d'être à l'étroit s'exprime chez 20% de l'ensemble des ménages »<sup>12</sup>.

Grâce au croisement de plusieurs variables, on a pu construire un indice de peuplement pour l'échantillon isérois. Ainsi, il apparaît que 5% de ménages vivent dans un logement au nombre de pièces insuffisant. Par ailleurs, le sentiment d'être à l'étroit s'exprime chez 7% des ménages de l'échantillon (extrait des réponses ouvertes faites à la question « êtes-vous satisfait de votre logement ? »).

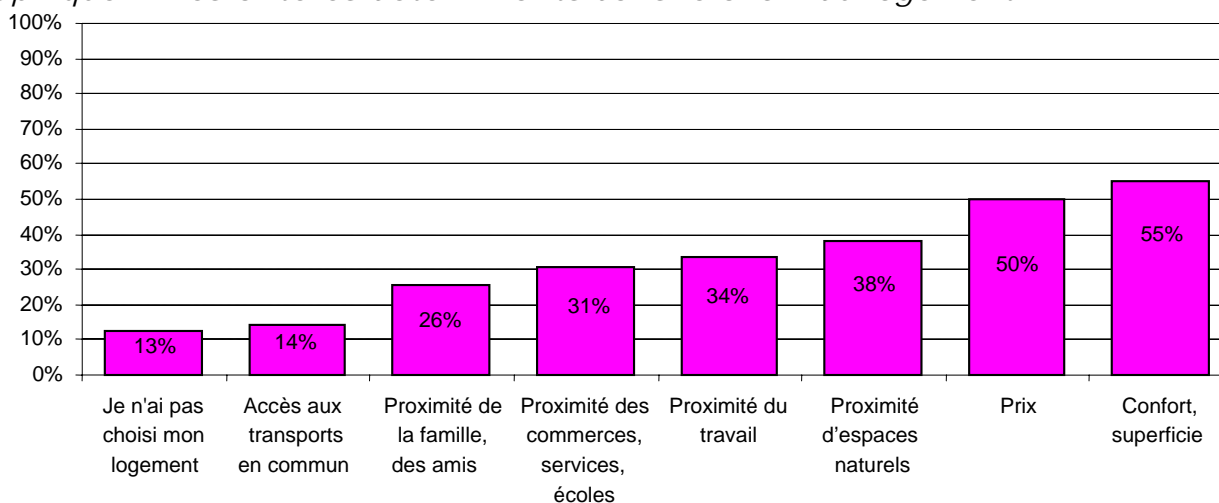
« Si l'on s'intéresse aux trois critères qui président au choix [d'un bien] immobilier, c'est un mixte attendu entre l'emplacement de la maison ou de l'appartement (73% des Français citent le lieu : région, commune ou quartier) et le prix du logement (54%) qui apparaît. Une fois le lieu et la fourchette de prix déterminés, viennent des éléments qui ont trait au « goût » et à la praticité : ainsi, la situation (proximité de transports en commun, d'équipements, standing du quartier...) est avancée par 37% des interviewés, l'agencement du bien immobilier par 34%, l'existence d'un jardin ou d'une terrasse par 31% et l'orientation, la luminosité des pièces par 29%. Ce n'est qu'en troisième et dernier lieu qu'on peut alors penser à des considérations plus « sanitaires », comme l'état sanitaire global du logement (16%, mais cité par seulement 2% en premier lieu), ou son insonorisation (9%) »<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Extrait de la fiche thématique « Logement » dans France, portrait social 2002/2003, Insee, p. 216.

<sup>13</sup> Extrait de la note de synthèse « Les Français et les qualités environnementales et sanitaires de leur logement », enquête réalisée par le C.R.E.D.O.C pour la F.N.A.I.M., 2000.

## 2.5. La superficie et le confort comme éléments de choix du logement

Graphique 7. Les critères déterminants dans le choix du logement



Lecture : le confort et la superficie du logement constituent un critère déterminant dans le choix du logement pour 55% des ménages.

Dans le graphique ci-dessus présentant la répartition des critères de choix d'un logement, on constate en effet que le confort et la superficie sont des éléments déterminants dans le choix d'un logement, tout comme le prix : plus d'un ménage sur deux les a cités. Les critères liés à la praticité viennent ensuite : « proximité des commerces, services, écoles », « proximité du travail » et « proximité des espaces naturels » comptent pour plus d'un tiers des ménages.

Enfin, comme pour l'appréciation globale du cadre de vie, neuf ménages isérois sur dix jugent leurs conditions de logement satisfaisantes, davantage donc que l'ensemble des Français (trois ménages sur quatre).

Tableau 9. Répartition des ménages selon l'appréciation de leurs conditions de logement

Conditions de logement...	Ensemble France en 2002	Echantillon Isère 2003
... Très satisfaisantes	29,3%	92%
... Satisfaisantes	45,4%	
... Acceptables	18,1%	-
... Insuffisantes	5,2%	8%
... Très insuffisantes	2,0%	
Ensemble	100,0%	100,0%

Source : Enquête Logement 2002, Insee



## ***3. La vie professionnelle***

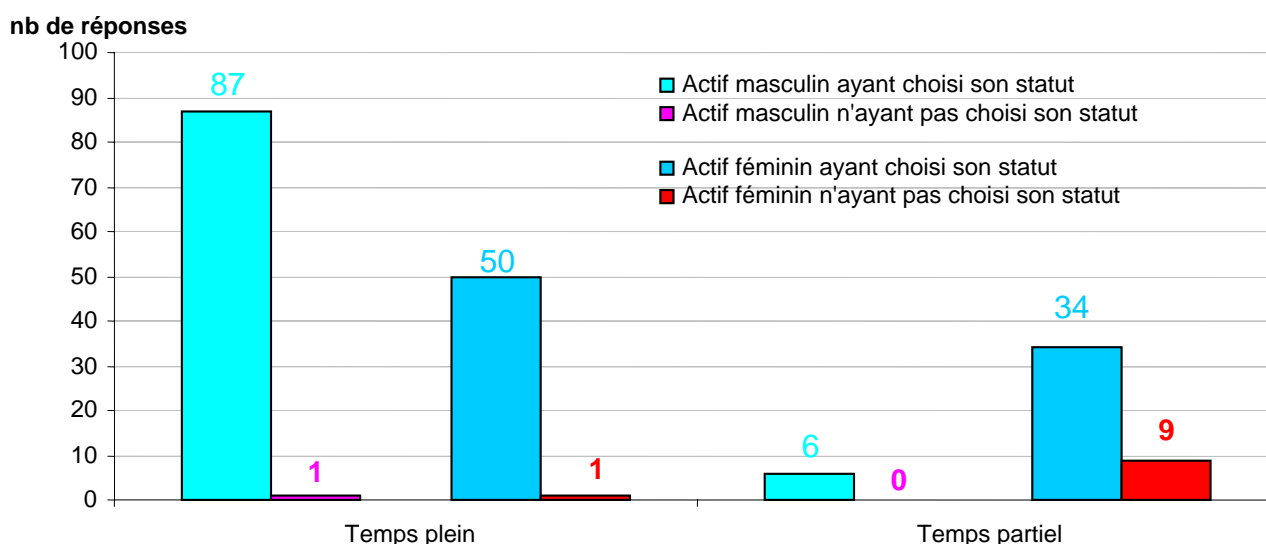
Pour le thème concernant la vie professionnelle, l'enquête interrogeait distinctement les hommes et les femmes, ce qui permet la comparaison entre les deux sexes, sachant qu'au total dans l'échantillon interrogé, il y a 163 hommes et 200 femmes.

### 3.1. Des statuts professionnels différents entre hommes et femmes

62% des individus de sexe masculin exercent une activité rémunérée (soit 99 individus) contre 50% des individus féminins (100 femmes).

La quasi-totalité des actifs masculins a choisi son statut, c'est-à-dire pour 87% d'actifs masculins un temps plein à l'année. Un actif féminin sur dix n'a pas choisi son statut, pour la quasi-totalité il s'agit d'un temps partiel. A noter également qu'une femme sur trois est à temps partiel.

Graphique 8. Statut et choix du statut par les actifs masculins et féminins



Lecture : 87 actifs masculins sont à temps plein et ont choisi ce statut, tandis que 9 actifs féminins sont à temps partiel et n'ont pas eu le choix de leur statut.

### 3.2. Imbrication des configurations matrimoniales et de la situation sur le marché du travail des femmes

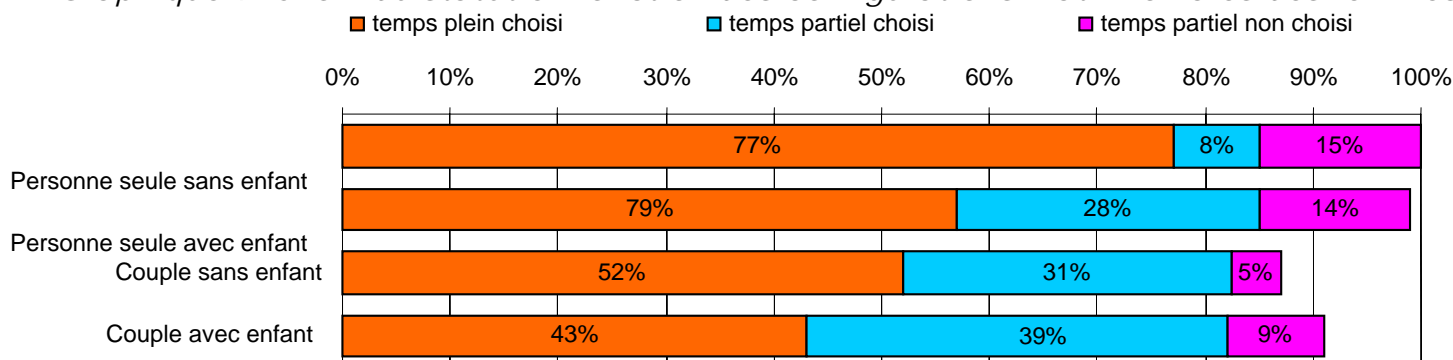
Si l'on croise ces variables avec la situation familiale, l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle, on observe certaines variations entre hommes et femmes. Néanmoins aucune corrélation n'est avérée (la taille de l'échantillon étant trop faible). Toutefois, l'Insee, dans son ouvrage « Données sociales, la société française 2002-2003 », a publié un article qui donne quelques indices.

« En France, d'après le recensement de la population de 1999, 76% des femmes âgées de 15 à 60 ans sont actives [mais] cette statistique masque une grande diversité de situations. En particulier, le taux d'activité des femmes diffère selon leur situation familiale. Alors que 77,4% de femmes vivant seules sont actives, c'est seulement le cas de 58,4% de celles qui sont en couple avec trois enfants ou plus. L'activité professionnelle des femmes et leur situation familiale apparaissent fortement liées, même s'il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre elles. Est-ce le fait d'avoir des enfants qui éloignent les femmes du marché du travail ? Est-ce le fait d'avoir une activité professionnelle qui les contraint à restreindre leur descendance ? »<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Insee, Données Sociales, 2002/2003, « Articuler vie familiale et vie professionnelle en France : un choix complexe ».

Le graphique suivant illustre à l'échelle de l'échantillon cette constatation. Alors que parmi les femmes vivant seules sans enfants, plus de trois sur quatre travaillent à temps plein, parmi les femmes en couple avec enfants, elles sont moins d'une sur deux.

Graphique 9. Choix du statut en fonction des configurations matrimoniales des femmes



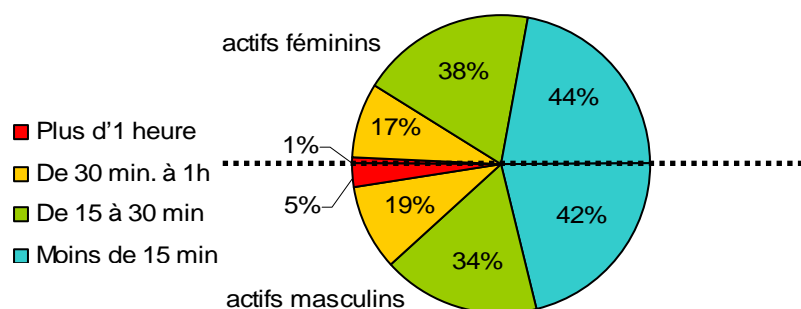
Lecture : 43% des actifs féminins vivant en couple avec des enfants travaillent à temps plein et ont choisi ce statut.

### 3.3. Concilier vie professionnelle et vie familiale...

« Les comportements matrimoniaux et professionnels sont imbriqués à un point tel qu'il est très délicat de donner une mesure de la proportion d'hommes et de femmes qui s'investissent plutôt dans leur vie familiale, qui privilégient leur vie professionnelle ou choisissent de concilier les deux. La difficulté vient de la traduction statistique des différents états, tant au niveau théorique que du point de vue de leur repérage dans les enquêtes. Comment mesurer l'investissement familial et l'investissement professionnel ? [...] La façon dont une personne concilie vie familiale et vie professionnelle est le résultat d'un arbitrage complexe au sein duquel interviennent de nombreux critères : par exemple, les coûts financiers de l'inactivité et des divers modes de garde des enfants, les préférences des parents pour le travail, le loisir et la qualité des soins dispensés à leur(s) enfant(s), l'offre de services dans un voisinage proche. [...] Plusieurs faits d'ordre à la fois économique, social ou personnel peuvent ouvrir des modes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : temps de travail, modalités et coût de l'accueil des enfants, proximité du domicile et du lieu de travail sont autant d'exemples »<sup>15</sup>.

- **Aménagement du temps de travail** : les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes et la réduction du temps de travail permet de passer davantage de temps en famille.
- **Modalités d'accueil du jeune enfant** : deux familles sur trois font garder leurs enfants non scolarisés par une assistante maternelle ou par elles-mêmes.
- **Proximité domicile/travail** : (cf. graphique ci-dessous) on note peu de différence entre hommes et femmes, néanmoins la part des actifs masculins mettant plus de trente minutes pour se rendre sur leur lieu de travail est légèrement plus importante que celle des actifs féminins (24% contre 18%).

Graphique 10. Le temps mis par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail



<sup>15</sup> Insee, Données Sociales, 2002/2003, « Articuler vie familiale et vie professionnelle en France : un choix complexe ».

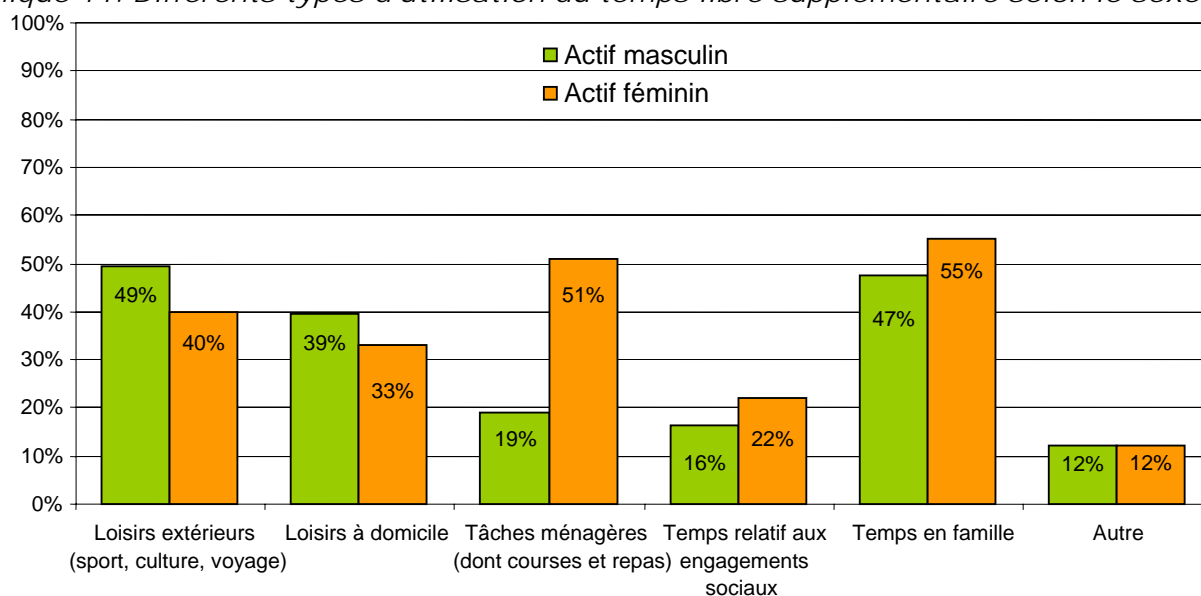
### 3.4. Le passage aux 35 heures

Le dispositif des 35 heures a-t-il ouvert des modes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ? Il sera difficile de répondre à cette question dans cette enquête. Néanmoins, on peut donner quelques chiffres sur le type d'aménagement du temps de travail vécu et sur l'utilisation du temps libéré.

Un peu moins de deux actifs masculins sur trois (63%) affirment être passés aux 35 heures et un peu plus de deux actifs féminins sur trois (70%). Trois actifs féminins sur cinq bénéficient d'un système annualisé contre un actif masculin sur deux.

A quoi ce temps disponible supplémentaire est-il consacré ? Parmi les cinq propositions, deux seraient davantage « masculines » et trois plutôt « féminines », ce qui respecte la distinction sexuée des temps familiaux. Autrement dit, plus d'une femme sur deux dit consacrer ce temps aux tâches ménagères contre un peu moins d'un homme sur cinq et 39% des hommes affirment utiliser ce temps pour les loisirs à domicile contre 51% de femmes.

Graphique 11. Différents types d'utilisation du temps libre supplémentaire selon le sexe



Lecture : 49% d'actifs masculins consacrent leur temps libre supplémentaire aux loisirs extérieurs, contre 40% des actifs féminins.

Les effets de la réduction du temps de travail sur les conditions de travail ne sont peut-être pas ceux espérés par les uns ou les autres, mais il est indéniable que ce dispositif ait amené des transformations dans les modes de vie comme le souligne l'article suivant.

« Près de trois salariés sur quatre déclarent pratiquer plus souvent au moins une des trois activités suivantes : se reposer, avoir des activités avec ses enfants et partir en week-end. [...] Viennent ensuite des activités pour soi (sport, s'occuper de soi), des activités tournées vers la maison (bricolage, jardinage) et des activités de sociabilité (discuter et voir des amis). En revanche, les activités artistiques ou associatives sont peu pratiquées et ne se sont pas développées avec la RTT. Le temps dégagé par la RTT n'a pas modifié l'aspect très fortement sexué des activités domestiques puisque 93% des femmes déclarent continuer à prendre en charge la plus grande partie de la lessive [...], et 73% la plus grande part des courses alimentaires. Les hommes sont pourtant plus nombreux à déclarer « en faire plus » (44% contre 37%), notamment les cadres. [...] En revanche, la RTT a fortement encouragé le développement des activités avec les enfants, le temps passé avec eux et d'une manière générale la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, notamment pour les salariés ayant des enfants de moins de douze ans »<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Insee, Données Sociales, 2002/2003, « Les effets de la Réduction du Temps de Travail sur les modes de vie : premières évaluations ».

## 4. Loisirs

« A l'intérieur du temps hors travail, cohabitent des temps de nature très différente, dont les enquêtes Insee et Dares sur les emplois du temps (1999) nous donnent une idée :

- le temps « physiologique » consacré au repos, aux repas et à la toilette représente 20,2% du temps éveillé ;

- le temps « domestique » consacré aux courses, ménage, linge, bricolage, jardinage et soins aux enfants représente 23% du temps éveillé ;

- les temps directement liés au temps de travail, transports domicile/travail et formation professionnelle, représentent respectivement 2,2% et 3,2% du temps éveillé ;

- **le temps de loisir et de sociabilité (télévision, lecture, tourisme, sport, etc.) représente 30,2% du temps éveillé des Français de plus de 15 ans.**

Le temps de loisir proprement dit n'est pas dénué de toute contrainte. Son rythme et ses usages sont conditionnés par le rythme de travail hebdomadaire et annuel et par le niveau de revenu ; ceux-ci sont assez nettement diversifiés selon la catégorie socioprofessionnelle, l'âge, le sexe et les charges familiales. [...] **L'accès aux biens culturels, aux nouvelles technologies, au tourisme payant reste encore limité à certaines catégories** »<sup>17</sup>.

---

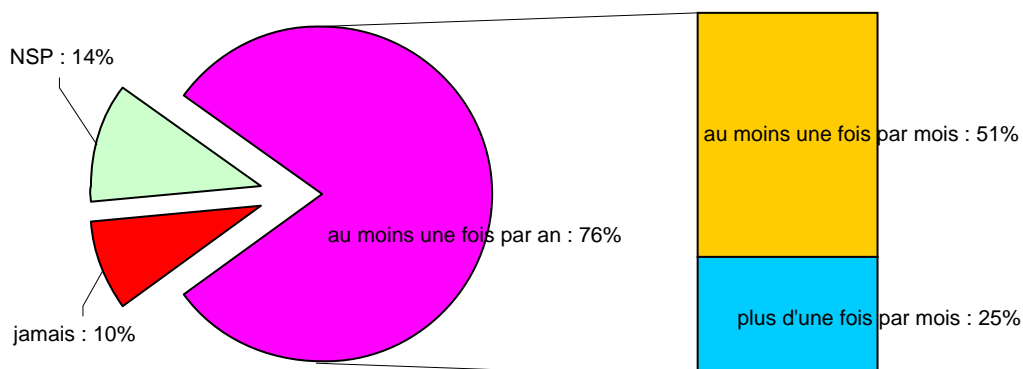
<sup>17</sup> J. Viard, F. Potier, J-D. Urbain, "La France des temps libres et des vacances", Avril 2002.

Le sport, un loisir beaucoup plus développé et pratiqué que d'autres modes d'occupation du temps libre : « du sport pour soi au monde à soi »<sup>18</sup>.

#### 4.1. Un ménage sur deux pratique un sport une fois par mois

« En 2001, en France, 45% des personnes de 15 ans ou plus ont pratiqué une activité sportive au cours des douze derniers mois, dont 29% l'ont fait au moins une fois par mois et 16% moins d'une fois par mois »<sup>19</sup>. Les isérois sont peut-être « plus sportifs » puisque 76% des ménages de l'échantillon déclarent pratiquer une activité au moins une fois par an, dont 51% au moins une fois par mois et 25% plus d'une fois par mois.

Graphique 12. La pratique d'une activité sportive



Lecture : 76% des ménages interrogés pratiquent une activité sportive au moins une fois par an, dont 25% plus d'une fois par mois.

#### 4.2. Parmi les autres loisirs...

Quant aux autres loisirs, parmi les propositions faites aux ménages pour tenter de cerner leur occupation du temps libre, celles qui reviennent le plus fréquemment sont les « rencontres entre amis » et le « cinéma ».

Une enquête du département des études et de la prospective du Ministère de la Culture et de la Communication en 1997 présentait dans un graphique que au moins une fois au cours des douze derniers mois :

- 49% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés au cinéma,
- 16% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés au théâtre,
- 8% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés à un spectacle de danse,
- 9% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés à un concert de musique classique,
- 9% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés à un concert de rock,
- 7% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés à un concert de jazz,
- 33% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés visiter un musée,
- 30% des Français âgés de 15 ans et plus étaient allés visiter un monument historique.

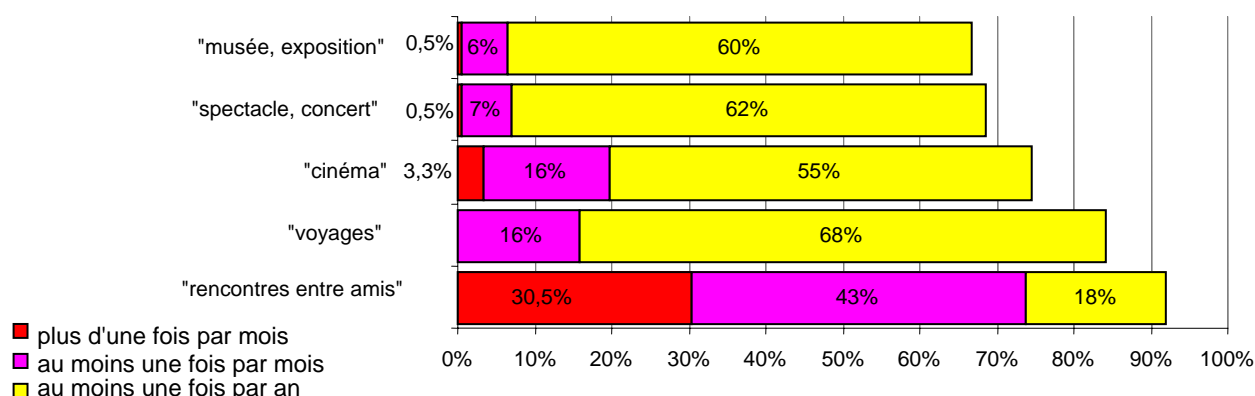
Ces pratiques restent influencées par des déterminations socioculturelles (catégories socioprofessionnelles, niveau d'étude, groupe social des parents)<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> J. Viard, F. Potier, J-D. Urbain, "La France des temps libres et des vacances", Avril 2002.

<sup>19</sup> Insee, Fiche thématique « Loisirs et modes de vie », France, portrait social 2002/2003, p. 213.

<sup>20</sup> J. Viard, F. Potier, J-D. Urbain, "La France des temps libres et des vacances", Avril 2002.

Graphique 13. Quelques loisirs pratiqués au cours d'une année



### 4.3. ...rencontrer ses amis...

30,5% des ménages isérois interrogés voient leurs amis plus d'une fois par mois ;  
37% des français de plus de 18 ans voient leurs amis une, deux ou trois fois par mois.

43% des isérois voient leurs amis au moins une fois par mois ;  
29% des français de plus de 18 ans voient leurs amis entre une fois par mois et plusieurs fois dans l'année.

18% des isérois voient leurs amis au moins une fois par an ;  
13% des français de plus de 18 ans voient leurs amis seulement pour des occasions.

Tableau 10. Se définir par ses amis, les voir fréquemment

	Ensemble	Tranche d'âge				
		18-30	30-45	45-60	60-75	> 75
Voit ses amis...						
Au moins une fois par semaine.	53%	62%	53%	46%	45%	34%
Une, deux ou trois fois par mois.	37%	42%	38%	34%	34%	28%
Entre une fois par mois et plusieurs fois dans l'année.	29%	32%	30%	26%	33%	24%
Seulement pour des occasions exceptionnelles.	13%	ns	12%	17%	8%	ns
Jamais.	9%	ns	8%	6%	7%	ns
<b>Ensemble (se définir par ses amis)</b>	<b>37%</b>	<b>51%</b>	<b>37%</b>	<b>30%</b>	<b>33%</b>	<b>25%</b>
<b>Champ : personnes de 18 ans ou plus.</b>						
<b>Note : ns = pourcentage non significatif en raison d'un effectif insuffisant dans la population interrogée.</b>						
<b>Lecture : 37% des Français de plus de 18 ans voyant leurs amis une, deux ou trois fois par mois citent leurs amis pour se définir.</b>						
<b>Source : enquête Histoire de vie sur la construction des identités, Insee.</b>						

« Les activités de loisirs, tout comme l'engagement associatif ou bénévole, permettent des rencontres ou une consolidation des liens amicaux. Ceci explique que les personnes âgées de 60 à 75 ans citent légèrement plus souvent les amis que celles de 45 à 60 ans. L'effet de l'âge est alors compensé par l'augmentation du temps disponible pour les relations amicales »<sup>21</sup>.

### 4.4. ...et aller au cinéma sont les activités pratiquées le plus fréquemment

Parmi les 3% de ménages qui vont plus d'une fois par mois au cinéma, on trouve principalement des personnes seules sans enfant, des cadres, des employés, des retraités (ceux-ci bénéficiant davantage de temps libre).

<sup>21</sup> Insee Première, n°937 – Décembre 2003, « La famille, pilier des identités ».

Tableau 11. Fréquence de l'activité « cinéma » selon la situation familiale, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge

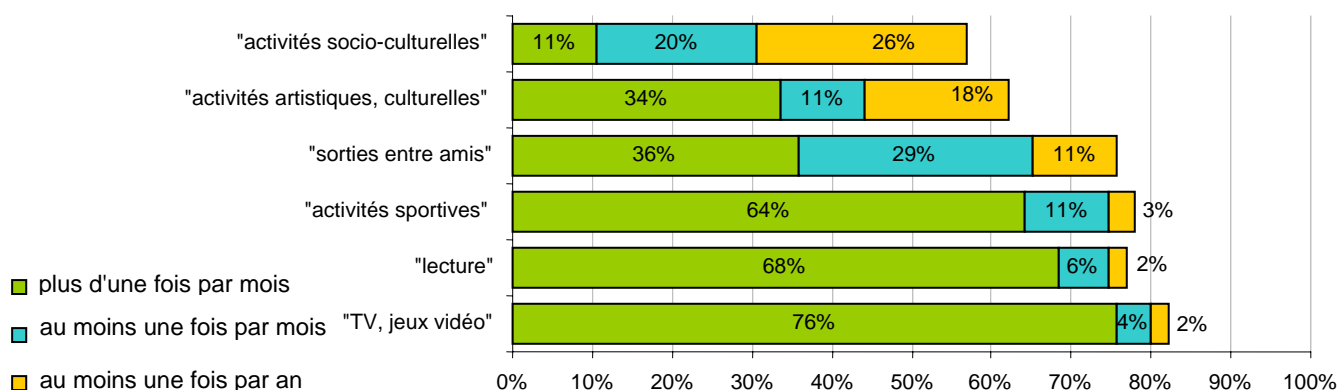
Effectifs	plus d'une fois par mois	au moins une fois par mois	au moins une fois par an	% des ménages pratiquant l'activité au cours de l'année
Personne seule sans enfant	6%	23%	27%	56%
Personne seule avec enfant	0%	27%	36%	64%
Couple sans enfant	3%	16%	24%	43%
Couple avec enfant	2%	12%	34%	48%
Artisans, commerçants	0%	25%	38%	63%
Cadres et professions libérales	4%	15%	38%	58%
Professions intermédiaires	2%	23%	35%	60%
Employés	4%	21%	21%	46%
Ouvriers	0%	13%	30%	43%
Autres	0%	0%	33%	33%
Retraité	5%	14%	25%	45%
60 ans et plus	5%	14%	23%	42%
50-59 ans	3%	9%	27%	39%
40-49 ans	4%	27%	31%	63%
30-39 ans	0%	11%	42%	53%
15-29 ans	0%	31%	31%	62%

#### 4.5. Des loisirs pratiqués plus fréquemment par les enfants

« La pratique d'activités physiques et sportives diminue avec l'âge, notamment pour ceux et celles dont la pratique était occasionnelle : en revanche la pratique intense est relativement peu affectée par l'âge »<sup>22</sup>. La pratique est donc plus importante chez les plus jeunes. C'est en effet ce que l'on peut constater pour notre échantillon avec le graphique suivant.

Deux tiers des enfants pratiquent une activité sportive plus d'une fois par mois, un tiers une activité artistique ou culturelle.

Graphique 14. Quelques loisirs pratiqués par les enfants de moins de 25 ans vivant au foyer au cours d'une année



Lecture : 68% des enfants de moins de 25 ans des ménages interrogés lisent « par plaisir » plus d'une fois par mois.

Seulement 68% des enfants de moins de 25 ans lisent plusieurs fois par mois et 36% rencontrent leurs amis plusieurs fois par mois.

<sup>22</sup> J. Viard, F. Potier, J-D. Urbain, "La France des temps libres et des vacances", Avril 2002.



## ***5. Vacances***

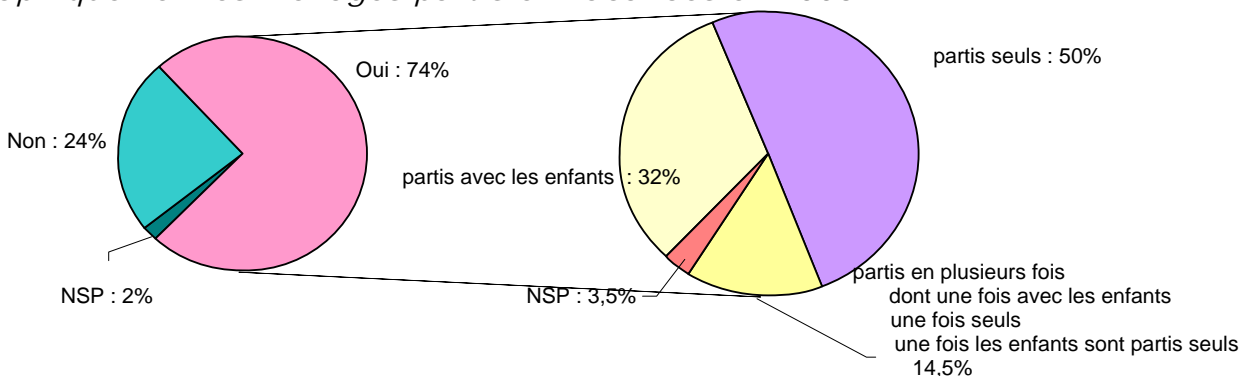
L'Insee, dans son enquête « Vacances » de 1999, entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins 4 nuitées consécutives en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette définition, utilisée pour des enquêtes de même type, dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne, exclut les week-ends du champ de l'enquête. Elle ne recouvre pas la notion courante de "tourisme". Elle est à la fois plus large, en comprenant tous les séjours dans les familles ou les endroits non touristiques et plus étroite, puisque le tourisme d'affaires n'est pas étudié. Elle diffère de la notion utilisée jusqu'en 1994, où l'on entendait par « vacances » les déplacements comportant au moins 4 jours consécutifs hors du domicile effectués pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Par ailleurs, les voyages sont des déplacements de quatre nuits et plus hors du domicile. Ces voyages sont décomposés en séjours et circuits. Les courts séjours d'agrément sont des déplacements d'une à trois nuits hors du domicile, que ce soit ou non à l'occasion de week-ends. La classification en voyages et courts séjours d'agrément fait donc référence à une notion de durée mesurée en nuits. Au cours d'un voyage, une personne peut avoir fait un séjour, un circuit, plusieurs séjours, ou bien avoir alterné séjours et circuits.

## 5.1. Trois ménages sur quatre partis en vacances en 2003

« En 1999 comme en 1989, six Français sur dix sont partis au moins une fois dans l'année en long séjour d'agrément. La saison d'été est toujours plus propice aux départs : un peu moins de six Français sur dix sont partis entre Mai et Octobre 1999, deux fois plus qu'en hiver. En revanche, le nombre et la durée des séjours ont changé : plus nombreux, ils sont aussi plus courts »<sup>23</sup>. Il est très difficile d'interroger l'échantillon et être aussi précis, néanmoins des informations intéressantes ont été recueillies.

Trois ménages isérois sur quatre sont partis en vacances en 2003, dont presque la moitié sont partis avec leurs enfants.

Graphique 15. Les ménages partis en vacances en 2003

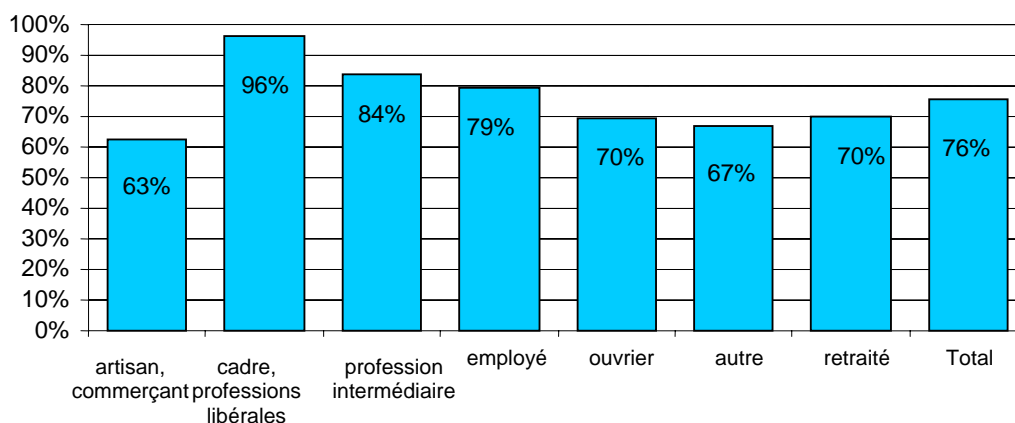


Lecture : 74% des ménages interrogés sont partis en vacances en 2003, dont 32% avec leurs enfants.

« Partir ou ne pas partir est très fortement lié au niveau de vie, à la position dans le cycle de vie et à la position sociale et géographique. Ainsi, en 1999, 43% des personnes parmi les 10% de ménages les plus modestes contre 86% de celles qui appartiennent aux 10% de ménages les plus aisés ont effectué au moins un séjour. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont ceux qui font le plus de séjours, les ouvriers ceux qui en font le moins »<sup>24</sup>.

En effet, la quasi-totalité des ménages cadres sont partis en vacances en 2003, alors que chez les ouvriers le départ en vacances a concerné 70% des ménages de la catégorie et chez les artisans 63%.

Graphique 16. Catégorie socioprofessionnelle des ménages partis en 2003



Lecture : 96% des ménages « cadres » sont partis en vacances en 2002 contre 70% des ménages ouvriers.

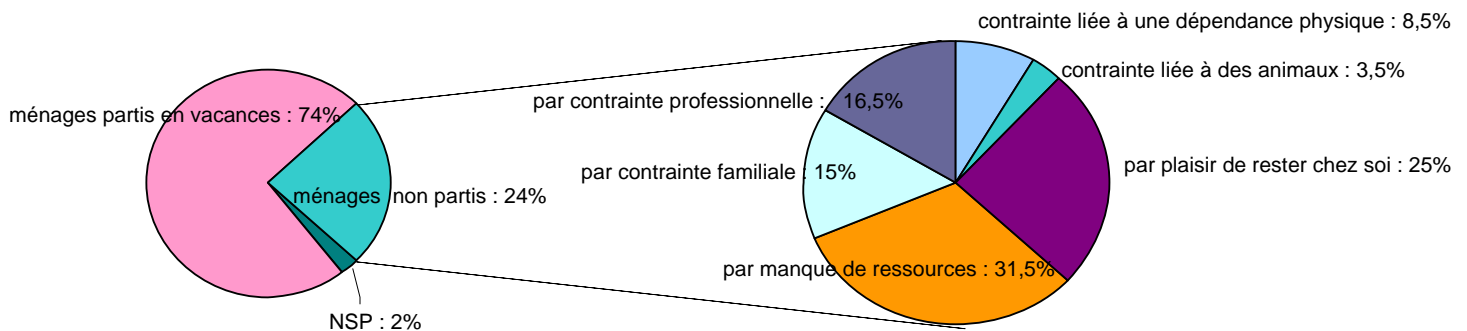
<sup>23</sup> France, portrait social 2002/2003, p.159, « Dix ans de vacances des Français ».

<sup>24</sup> Idem.

## 5.2. Le manque de ressources financières à l'origine du non départ en vacances

Parmi le quart de ménages qui n'est pas parti, plus d'un tiers n'en avait pas les moyens et un peu moins d'un tiers préfère rester chez soi par plaisir. Le graphique suivant représente les raisons de non départ en vacances en 2003, invoquées par les ménages isérois.

Graphique 17. Les raisons du « non départ » en vacances en 2003



Lecture : 24% des ménages interrogés ne sont pas partis en vacances, dont 37% par manque de ressources.

En 1999, 26,7% de Français étaient concernés par le non départ en vacances. Les plus concernés par ce phénomène sont les 15-24 ans, les habitants des zones rurales et ceux de communes de moins de 20000 habitants, les ouvriers (cf. tableau suivant). « Le taux de non départ est étroitement lié aux ressources financières et à la situation professionnelle, qui nécessite parfois certaines restrictions »<sup>25</sup>. Les contraintes financières ont concerné 60% des Français qui ne sont pas partis en vacances et 62% ont invoqué le plaisir de rester chez soi. Le tableau suivant présente les causes de non départ invoquées en 1995 par les Français.

Tableau 12. Les raisons invoquées de non départ en vacances

	En % de non partants	
<i>Raisons personnelles</i>	Vous vous trouvez bien chez vous.	62%
<i>Contraintes financières</i>	Vous n'avez pas suffisamment d'argent.	60%
	Vous avez eu cette année de grosses dépenses exceptionnelles.	17%
<i>Contraintes de santé</i>	Les voyages sont fatigants ; vous avez besoin de vous reposer.	22%
	Vous avez un handicap qui gêne les déplacements.	14%
	Vous avez eu un accident, une maladie, une incapacité temporaire.	11%
<i>Contraintes liées au travail</i>	Vous recherchiez un emploi.	10%
	Vous aviez trop de travail.	8%
<i>Contraintes liées au logement, jardin, animaux</i>	Vous aviez des travaux à effectuer ou à faire effectuer chez vous.	9%
	Vous deviez vous occuper d'un animal, d'un élevage.	9%
	Vous deviez entretenir le jardin.	7%
<i>Contraintes familiales</i>	Des personnes avaient besoin que vous restiez à domicile.	14%
	Vous n'aviez personne avec qui aller, or vous n'aimez pas voyager seul.	7%
	Vous avez eu des difficultés à faire correspondre des dates de congés.	4%
	Un membre de la famille n'aime pas ou ne supporte pas les voyages.	5%
	Un évènement familial vous a obligé à rester (maternité, mariage).	5%
	Vous êtes jeune et votre départ dépend de celui de vos parents.	4%
Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie, 1995		

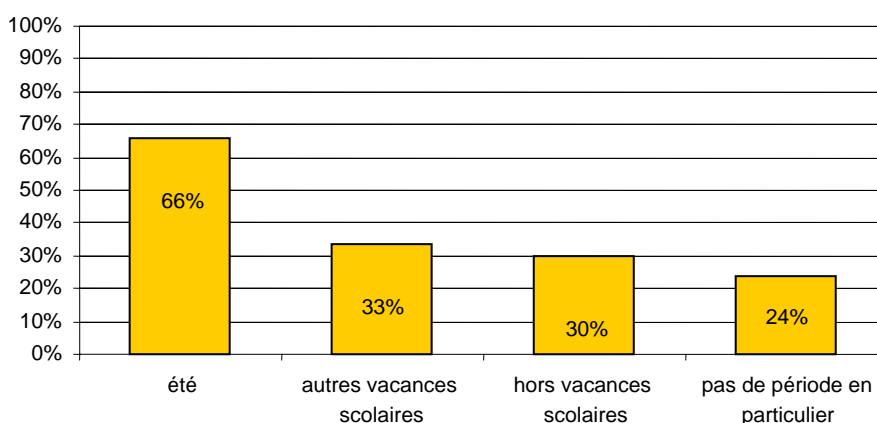
<sup>25</sup> J. Viard, F. Potier, J-D. Urbain, "La France des temps libres et des vacances", Avril 2002.

« Le fractionnement des vacances s'est accompagné d'une diversification des séjours. A côté des traditionnelles vacances à la mer, qui représentent encore 43% des séjours d'été, se développent d'autres types de séjours comme les circuits et les séjours à la campagne ou en ville »<sup>26</sup>.

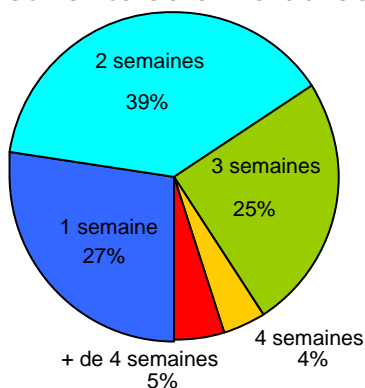
### 5.3. Bien que de courte durée, les séjours restent privilégiés en été

La majorité des départs en vacances se font en été : deux tiers des ménages partent à cette période contre un tiers pendant les autres vacances scolaires. Parmi les ménages qui partent en été, un sur dix fait un séjour de quatre semaines ou plus contre deux semaines pour quatre ménages sur dix.

Graphique 18. Principales périodes de départs en vacances



Graphique 19. Répartition des estivants selon la durée du séjour



Lecture : parmi les ménages qui partent en été, 39% partent pour une période de 15 jours et 5% pour plus de 4 semaines

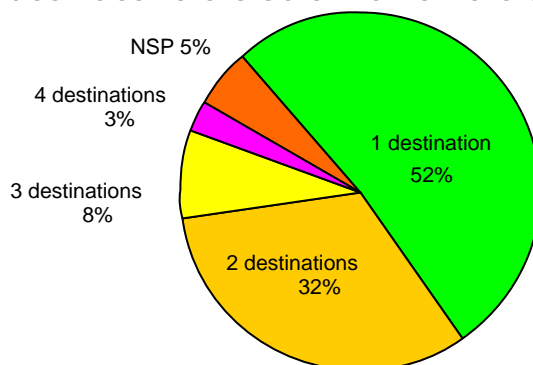
Certains ménages partent plusieurs fois en vacances à différentes périodes et vers plusieurs destinations.

<sup>26</sup> France, portrait social 2002/2003, p.159, « Dix ans de vacances des Français ».

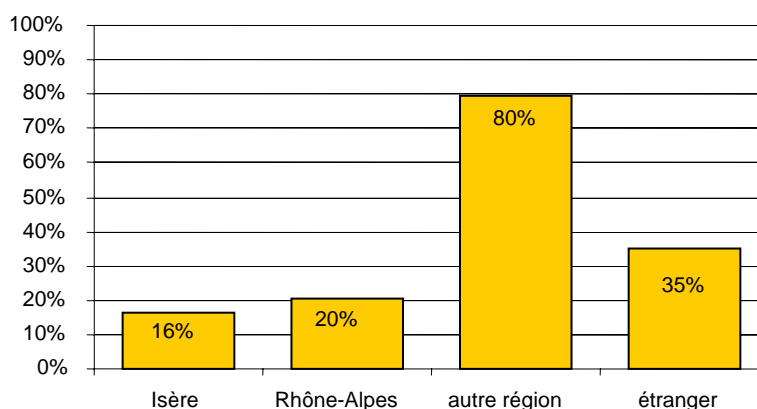
## 5.4. Fractionnement des vacances : plusieurs fois dans l'année et vers plusieurs destinations

Le fractionnement se traduit aussi par la multiplication des destinations. Ainsi, 43% des ménages partent en vacances vers plus d'une destination. Plus d'un tiers part au moins à l'étranger et quatre ménages sur cinq choisissent entre autres une région française comme destination principale.

Graphique 20. Répartition des vacanciers selon le nombre de destinations

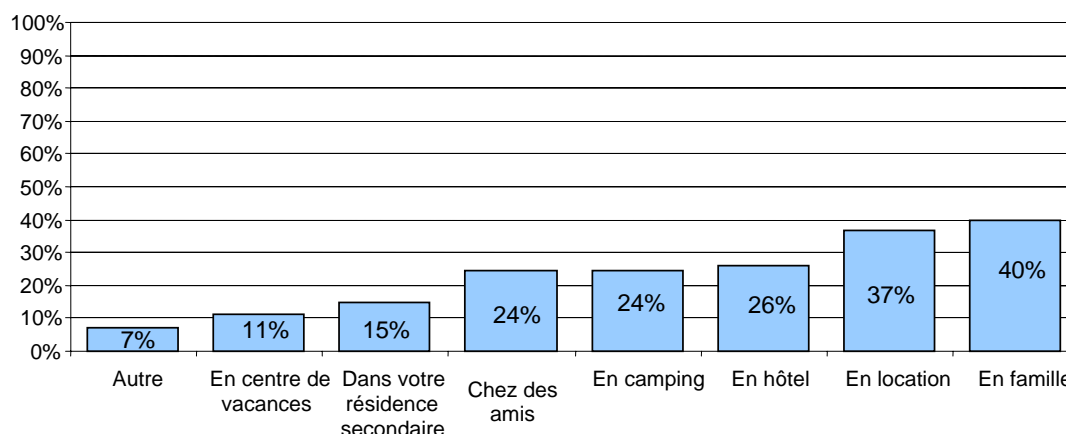


Graphique 21. Principales destinations des vacances



De manière générale, lorsqu'ils partent en vacances, les ménages pour la majorité choisissent une seule destination où ils sont hébergés soit en famille soit en location.

Graphique 22. Répartition des séjours selon le mode d'hébergement



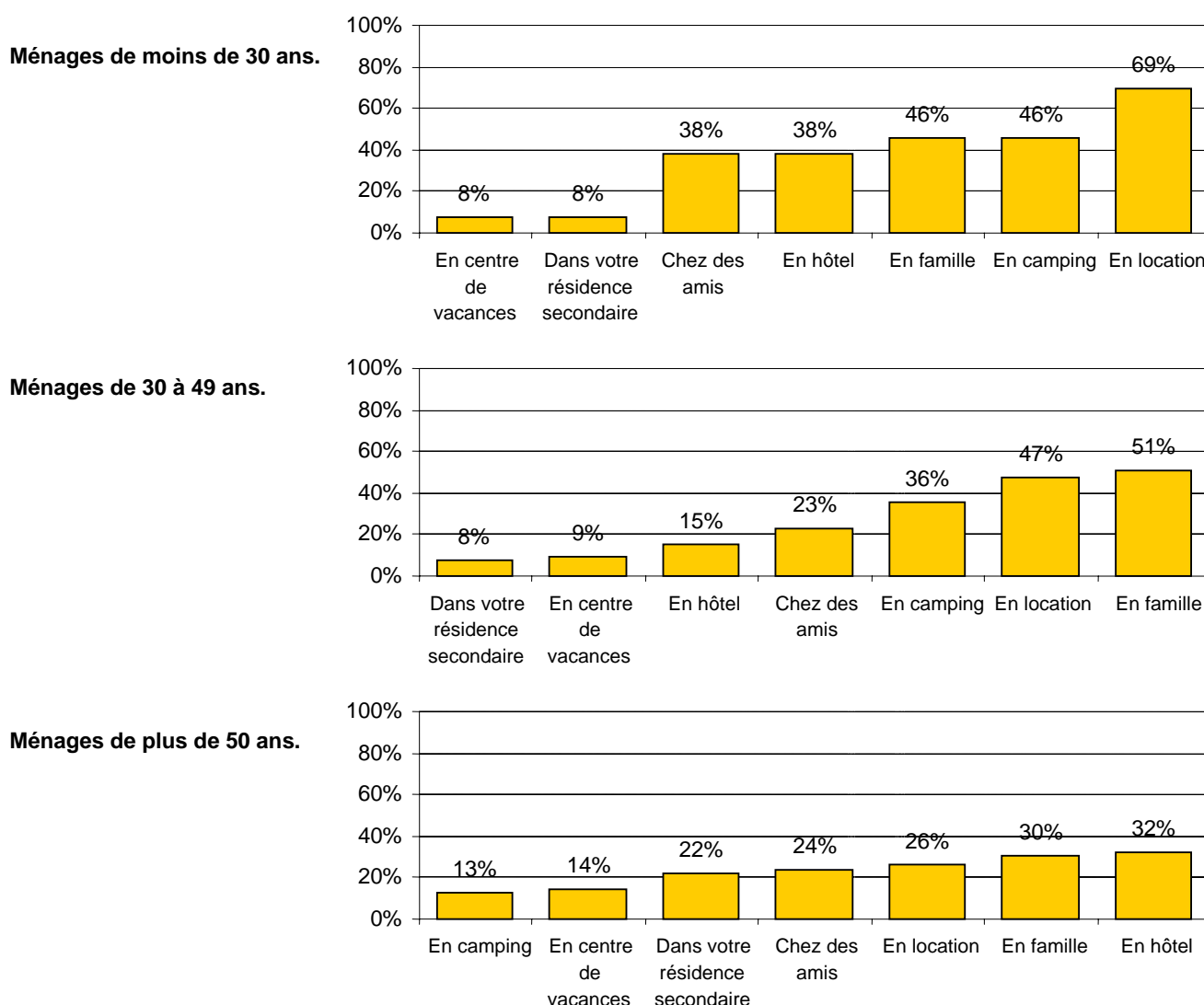
Lecture : 40% des ménages qui partent en vacances sont principalement hébergés dans leur famille.

## 5.5. Des vacances passées d'abord chez la famille

« En 1999, toutes saisons confondues, un tiers des séjours se sont déroulés dans la résidence principale de parents ou d'amis, 17% dans des locations, 14% dans des hôtels ou des pensions de famille »<sup>27</sup>. Pour l'échantillon, l'ordre dans la répartition des séjours selon le mode d'hébergement est respecté, même si les proportions ne sont pas les mêmes : 40% des ménages qui partent en vacances sont principalement hébergés dans leur famille, ainsi qu'en location (37%) et à l'hôtel (26%). « Durant l'été 1999, près de 6% des séjours se sont effectués sous la tente et 8% dans une caravane »<sup>28</sup>.

« Le type d'hébergement varie avec l'âge et la position dans le cycle de vie. Les séjours des adolescents se caractérisent par le recours plus fréquent à des moyens d'hébergement moins confortables, mais peu onéreux tels que tente et caravane. Les adultes de 30 à 49 ans adoptent plus fréquemment la location, tandis qu'à partir de 50 ans se développent les séjours en hôtels ou résidence secondaire »<sup>29</sup>.

Graphique 23. Comparaison de la répartition des séjours selon le mode d'hébergement et selon l'âge



On vérifie en effet que les plus de 50 ans préfèrent leur séjour à l'hôtel par opposition au camping. Pour les moins de 30 ans et les 30-49 ans, il n'y a pas de différence notable : ils préfèrent leurs séjours en location, en camping ou en famille.

<sup>27</sup> France, portrait social 2002/2003, « Dix ans de vacances des Français ».

<sup>28</sup> Idem.

<sup>29</sup> Idem.

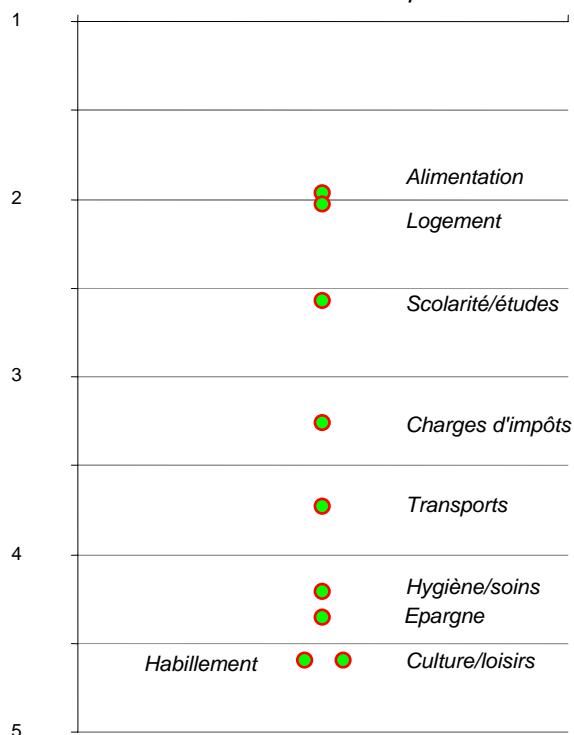
## ***6. Budget et consommation***

A quoi ressemble le budget des isérois ? Quels types de consommateurs sont-ils ? Les réponses à ces questions complétées par les données de l'enquête réalisée par l'Udaf des Pyrénées-Atlantiques, « Argent et consommation : des comportements d'achat aux utilisations du crédit ».

## 6.1. Un budget relativement classique

Le classement des postes budgétaires des ménages ne laisse guère de place à l'originalité. En effet, sans surprise les postes « alimentation » et « logement » sont loin devant les autres. L'aspect « nécessaire » et « utile » priment sur l'agréable : « scolarité/études », « charges d'impôts » et « transports » sont en moyenne situés entre le troisième et le quatrième poste, tout en se distinguant fortement. Viennent ensuite les postes « hygiène/soins », « épargne », « culture/loisirs » et « habillement » qui sont peu départagés.

Graphique 24. Classement des domaines de dépense du budget



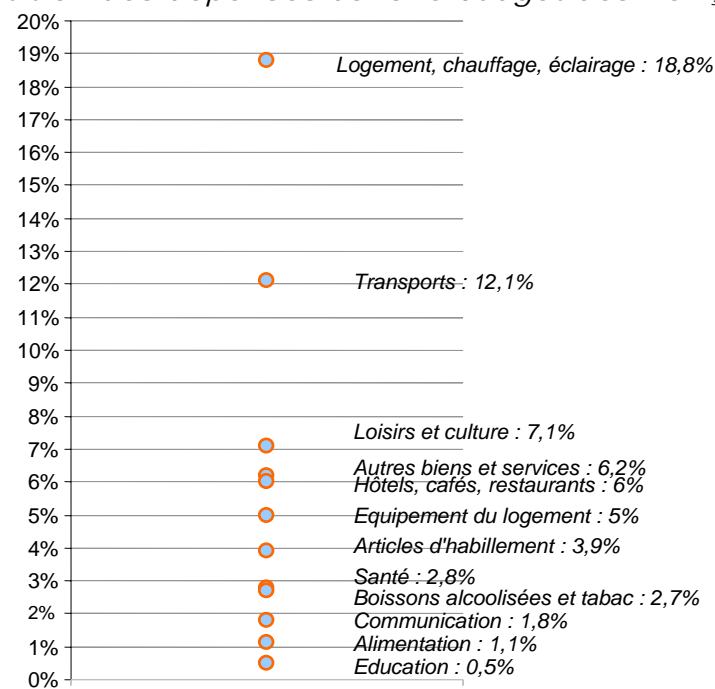
Rang attribué par ordre d'importance à chaque domaine de dépense

Lecture : le poste « alimentation » a été classé très souvent en premier ou en second dans l'ordre d'importance du budget, ce qui le situe entre le rang 1 et le rang 2.

Il est dommage que l'on n'ait pas une idée de la part du budget consacrée par les ménages en moyenne à ces différents postes, car cela aurait permis de comparer ces informations avec les données de l'Insee : voir graphique suivant.



Graphique 25. Répartition des dépenses dans le budget des français



Source : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995)

Lecture : 18,8% de la consommation effective des ménages français est consacrée au logement, au chauffage et à l'éclairage en 2001.

Le poste « logement, chauffage, éclairage » représente 18,8% de la consommation effective des ménages et celui des « articles d'habillement et chaussures » représente 3,9%.

## 6.2. Les isérois comme les français donnent une place importante à l'épargne

Le taux d'épargne moyen des Français représente 16% du revenu disponible, ce qui le place nettement dans le haut du budget, contrairement à ce que l'on peut constater dans le graphique 24. On constate en effet que l'épargne des isérois se place plutôt dans le bas du classement.

En 2000, le taux de détention d'actifs patrimoniaux (en terme de « livrets d'épargne », c'est-à-dire livret jeune, livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret défiscalisé) concernait 84,5% de l'ensemble des ménages français. Comparativement, 86% de l'échantillon constitue une épargne. Cependant, nous pouvons souligner davantage de variations selon que l'on croise la variable avec les tranches d'âge ou les catégories socioprofessionnelles.

Tableau 13. Epargne en 2000 et 2003

	Ensemble des livrets d'épargne	Part des ménages de l'échantillon
Ensemble des ménages	84,5% (année 2000)	86%
<b>Age de la personne de référence</b>		
Moins de 30 ans	86,5%	69%
De 30 à 39 ans	85,2%	94%
De 40 à 49 ans	86,1%	91%
De 50 à 59 ans	83,0%	89%
De 60 à 69 ans	82,4%	94%
70 ans et plus	83,9%	78%
<b>Catégorie sociale de la personne de référence</b>		
Artisan, commerçant, industriel	84,7%	100%
Cadre	91,9%	97%
Profession intermédiaire	89,5%	91%
Employé	84,6%	79%
Autre inactif	79,2%	83%

Source : enquête sur la détention de patrimoine (EPCV, mai 2000), Insee

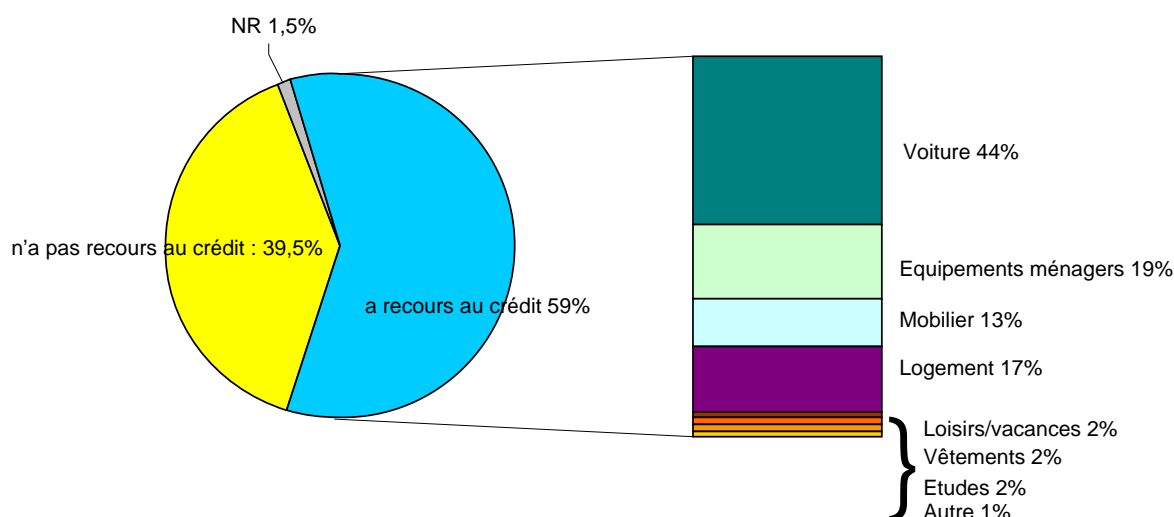
### 6.3. Les modes de consommation des ménages

Aujourd'hui, les consommateurs ont de plus en plus recours au crédit qui leur permet de réaliser leurs projets. Pour aller plus loin, les résultats sont étayés par l'analyse de l'enquête de l'Udaf des Pyrénées-Atlantiques, publiée dans « Réalités Familiales »<sup>30</sup>, concernant le surendettement.

« Qu'il s'agisse de la gestion du budget ou des habitudes de consommation, les ménages ont à l'égard de l'argent une attitude que l'on peut qualifier de responsable. Une étude approfondie des attitudes d'achat permet de segmenter la population des ménages en quatre catégories de consommateurs : les « pro-crédit » et les « au jour le jour », plus enclins que les « gestionnaires » et les « économes » à dépenser, n'ont pas pour autant un comportement insouciant. Plutôt que mettre de l'argent de côté, ils souhaitent en profiter, mais sans aller au-delà du budget disponible ».

En Isère, 59% des ménages interrogés disent avoir recours au crédit. En priorité, il s'agit de crédit d'équipement (voiture et aménagement de l'habitation), ainsi que d'immobilier (achat, rénovation, entretien).

Graphique 26. Les types d'achats effectués par les ménages ayant recours au crédit



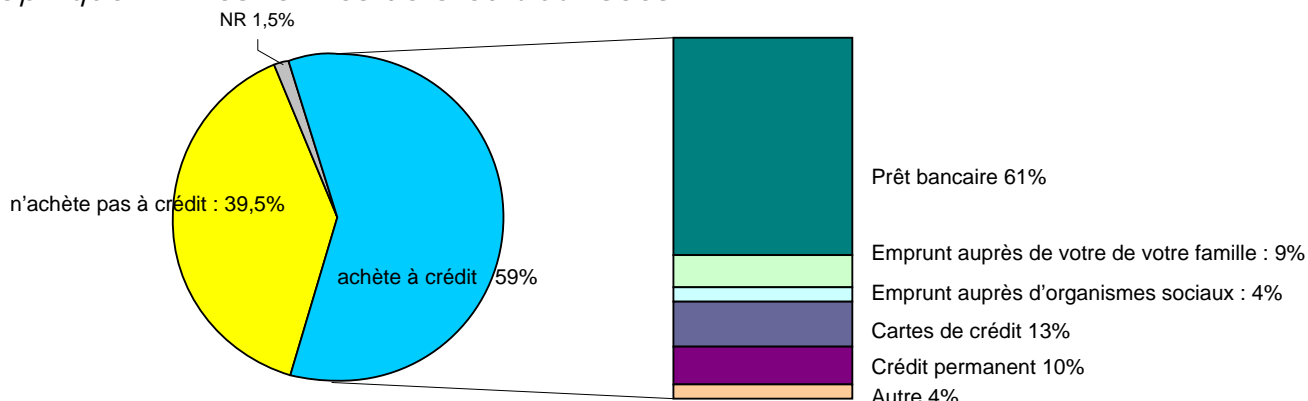
59% des ménages interrogés disent avoir recours au crédit dont 44% pour l'achat d'une voiture, 19% pour l'achat d'équipements ménagers.

« Sur les différentes offres de crédit à la consommation, la plus connue par les ménages est le prêt personnel, viennent ensuite le crédit permanent et le prêt affecté. L'utilisation de chaque type de crédit est équilibrée. Le principal motif de souscription est l'acquisition d'un véhicule, l'acquisition d'un bien d'équipement, les dépenses de consommation courante, la réalisation de travaux et les dépenses imprévues ».

<sup>30</sup> Publication mensuelle de l'Union Nationale des Associations Familiales, le n°66 est consacré au surendettement.

Le recours au crédit par les ménages isérois se fait principalement sous forme de prêt et d'emprunt.

Graphique 27. Les formes de crédit utilisées

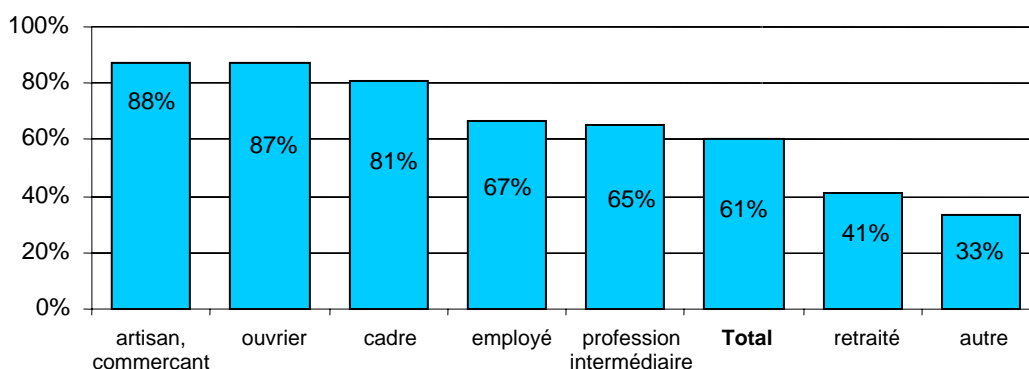


Lecture : parmi les 59% de ménages achetant à crédit, 61% achètent sous forme de prêt bancaire, 13% sous forme de carte de crédit.

« Globalement, les ménages ont une opinion partagée sur le crédit à la consommation. Les spécificités de chaque type d'offre excluent probablement l'expression d'un jugement de valeur : le crédit permanent avec ses taux d'intérêt très élevés et son système de renouvellement est profondément différent du prêt personnel et du prêt affecté. Du reste, les ménages expriment clairement une opinion négative à l'égard du crédit permanent »<sup>31</sup>.

De façon complémentaire à ces constats très généraux, on peut souligner quelques variations dans les modes de consommation en fonction des catégories socioprofessionnelles. Ainsi, les « professions indépendantes », les « ouvriers » et les « cadres » sont des catégories plutôt enclines à avoir recours au crédit : ils sont, pour chacune des catégories, quatre ménages sur cinq, alors qu'ils ne sont plus que deux sur trois chez les « employés » et les « professions intermédiaires » (cf. graphique ci-dessous).

Graphique 28. Catégorie socioprofessionnelle des ménages ayant recours au crédit



Lecture : 88% de ménages dont la personne de référence est « artisan, commerçant » ont recours au crédit contre 41% de ménages « retraités ».

<sup>31</sup> Réalités familiales, n°66, le surendettement, décembre 2003.

## ***7. Engagement associatif et niveau d'information***

*« L'Insee vient de publier une enquête sur le bénévolat en France. Avec 21,6 millions d'adhérents de 15 ans ou plus, les associations totalisent 35,6 millions d'adhésions en 2002, dont 7,3 millions dans le domaine du sport et 4,9 dans celui de la culture. Les activités les plus fréquemment proposées sont placées sous le signe de la rencontre : soirées, repas, sorties, voyages. Les membres organisateurs ainsi que les participants qui pratiquent des activités sportives ou culturelles sont les plus assidus. Par ailleurs, en dehors ou au sein des associations, 12 millions de personnes de 15 ans ou plus ont eu une activité bénévole en 2002. Le bénévolat est un moyen de se sentir utile à la société et de s'épanouir quand il n'est pas un vecteur d'action militante. Deux tiers des bénévoles sont occasionnels ».* <http://cpc.a.asso.fr/engagement/evenements.html>

## 7.1. Quatre ménages sur cinq impliqués dans une association

« En octobre 2001, 44% des Français âgés de 15 ans ou plus adhèrent à au moins une association. Ce sont le plus souvent des associations sportives ou du troisième âge (18% chacune) »<sup>32</sup>.

Tableau 14. Taux de participation à quelques associations en 2001

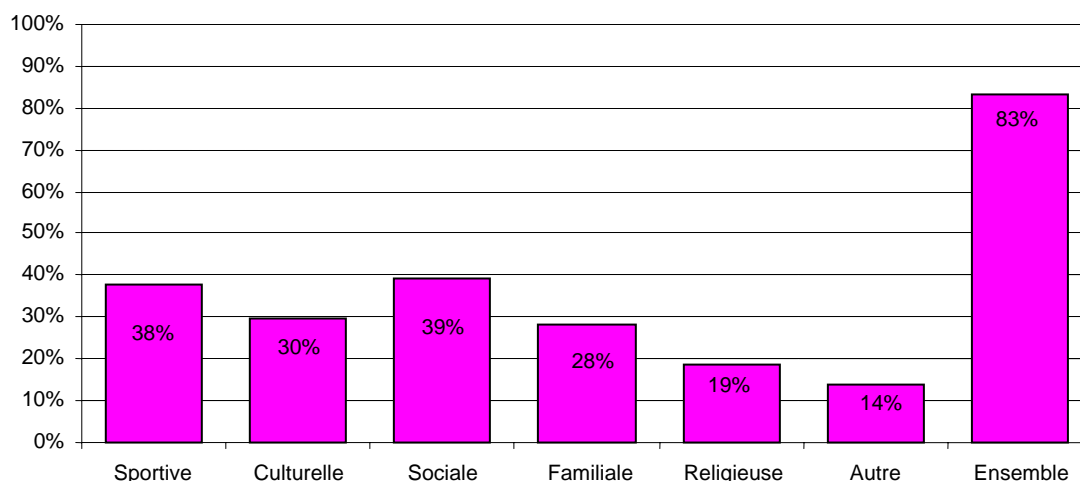
Type d'association	Simple adhérents
Sportif	18%
Troisième âge (1)	18%
Parents d'élèves (1)	9%
Culturel ou musical	8%
Syndicats ou groupements professionnels (1)	6%
Retraités d'une entreprise (1)	6%
Locataires et propriétaires	4%
Humanitaire	4%
Ensemble (au moins une association)	44%

(1) Par rapport à la population concernée : pour les clubs du troisième âge la population concernée est l'ensemble des personnes âgées de 60 ans ou plus ; pour les parents d'élèves c'est l'ensemble des personnes d'un ménage ayant au moins un enfant en âge de scolarisation ; pour les syndicats et groupements de professionnels c'est l'ensemble des personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle ; pour les retraités d'une entreprise c'est l'ensemble des personnes retraitées.

Lecture : 18% des personnes de 15 ans ou plus sont membres d'au moins une association ou club sportif.  
Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2001.

Pour l'échantillon isérois, le rapport du nombre de ménages faisant partie d'au moins une association sur l'ensemble des ménages est de quatre sur cinq (peut-être l'échantillon est-il sur représenté de ménages impliqués dans la vie associative ?). Plus d'un tiers des ménages font partie d'une association sportive et/ou d'une association à caractère social.

Graphique 29. Répartition des ménages impliqués dans la vie associative selon le secteur de l'association



Lecture : 38% de l'ensemble des ménages font partie d'une association sportive.

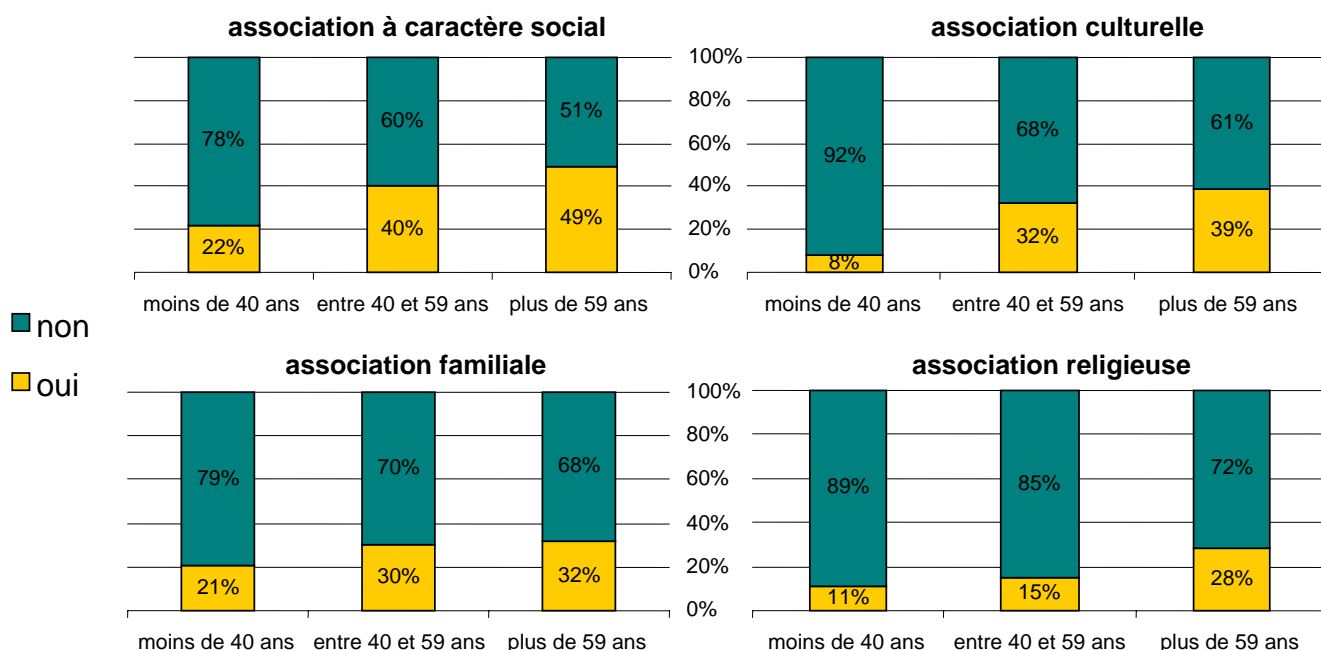
## 7.2. Surtout des couples retraités

Selon la structure familiale, l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle, on peut relever quelques particularités concernant l'engagement associatif : les 30-39 ans, les couples avec enfants et les employés et ouvriers « s'impliqueraient moins » dans les associations.

<sup>32</sup> France, portrait social 2002/2003, Insee, « Loisirs et modes de vie ».

Par ailleurs, selon le type d'association, on peut noter également quelques variations. Par exemple, les employés et les ouvriers font moins partie d'une association sportive ou culturelle que les autres catégories et les artisans, les cadres et les retraités font davantage partie d'une association sociale, familiale ou religieuse que les premiers. Quant aux ménages jeunes, ils font moins souvent partie d'une association que les ménages plus âgés, (peut-être est-ce par manque de temps), comme on peut le lire sur les graphiques suivants.

Graphique 30. Adhésion des ménages à quatre types d'association selon l'âge

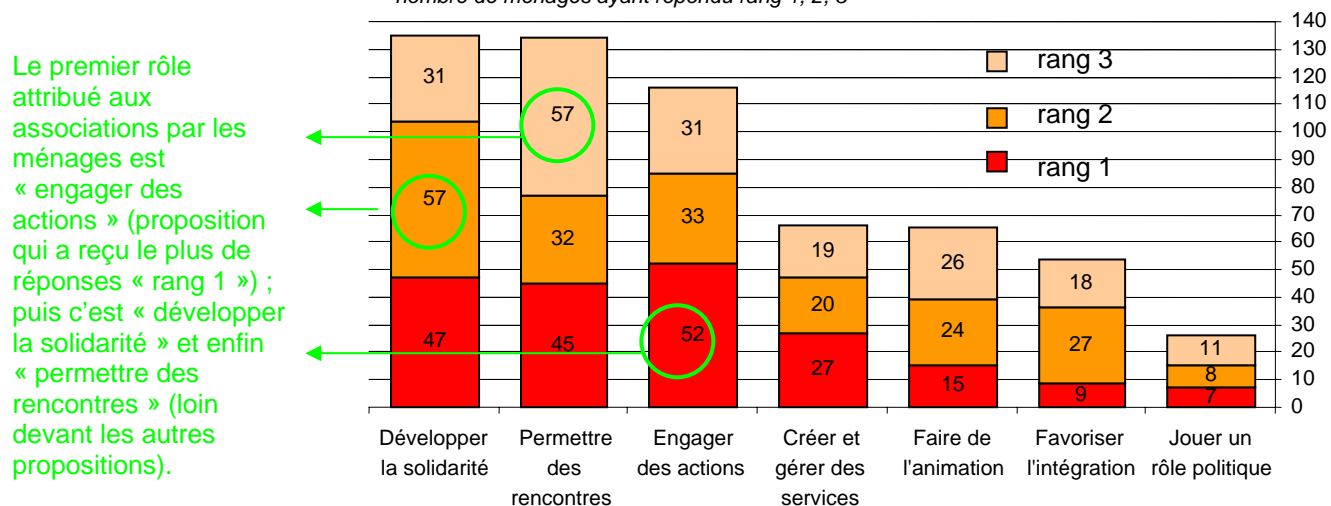


Lecture : 22% des ménages dont la personne de référence a moins de 40 ans font partie d'une association à caractère social contre 49% des ménages de plus de 59 ans et 11% des ménages de moins de 40 ans font partie d'une association religieuse contre 28% des ménages de plus de 59 ans.

### 7.3. Engager des actions et développer la solidarité devraient être les rôles principaux des associations

Lorsqu'on demande aux ménages ce qu'ils pensent du rôle des associations, 54% pensent qu'elles doivent « engager des actions », 63% « développer de la solidarité » et 63% « permettre des rencontres ».

Graphique 31. Classement par ordre de priorité des rôles attribués aux associations  
nombre de ménages ayant répondu rang 1, 2, 3



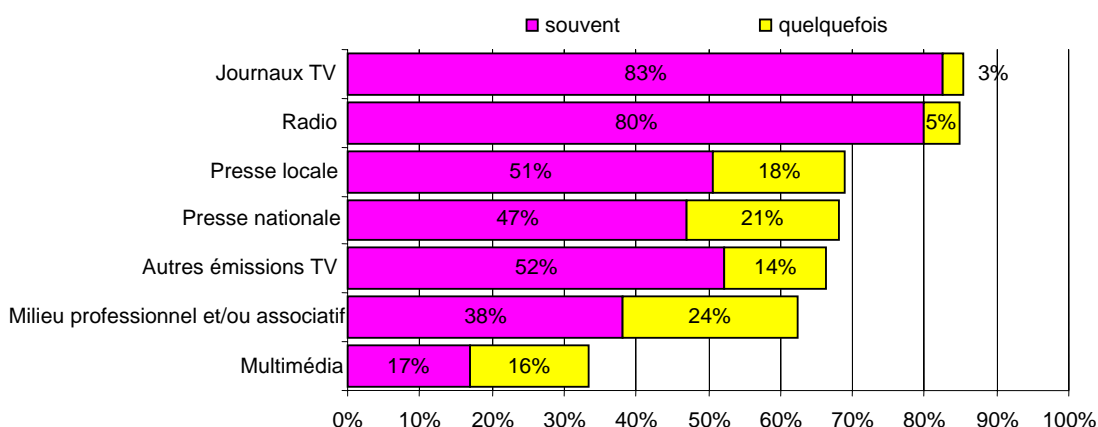
## 7.4. Deux ménages sur cinq connectés à Internet

Un tiers des ménages utilise le multimédia pour s'informer, 17% relativement souvent : une proportion importante des ménages interrogés est connectée à Internet. *Pour élément de comparaison, l'Insee dans ses enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages, évalue la part des ménages ayant un accès à Internet à 18% de l'ensemble des ménages français.* On peut noter d'importantes variations dans cette utilisation selon les différentes catégories : ainsi les couples avec enfants, les ménages de moins de 50 ans, ainsi que les « cadres supérieurs », les « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » et les « professions intermédiaires » sont les catégories qui utilisent le plus internet.

## 7.5. Journaux TV et radio restent les média privilégiés

Par ailleurs, deux média ressortent nettement et notamment en terme de fréquence régulière : 83% et 80% des ménages s'informent souvent par les journaux TV et par la radio.

Graphique 32. Diverses sources d'information et fréquence de celles-ci



« 61% des Français de 15 ans ou plus lisent fréquemment un quotidien régional et 27% un quotidien national »<sup>33</sup>. Dans l'échantillon, plus ou moins un ménage sur deux s'informe souvent par la presse locale ou nationale.

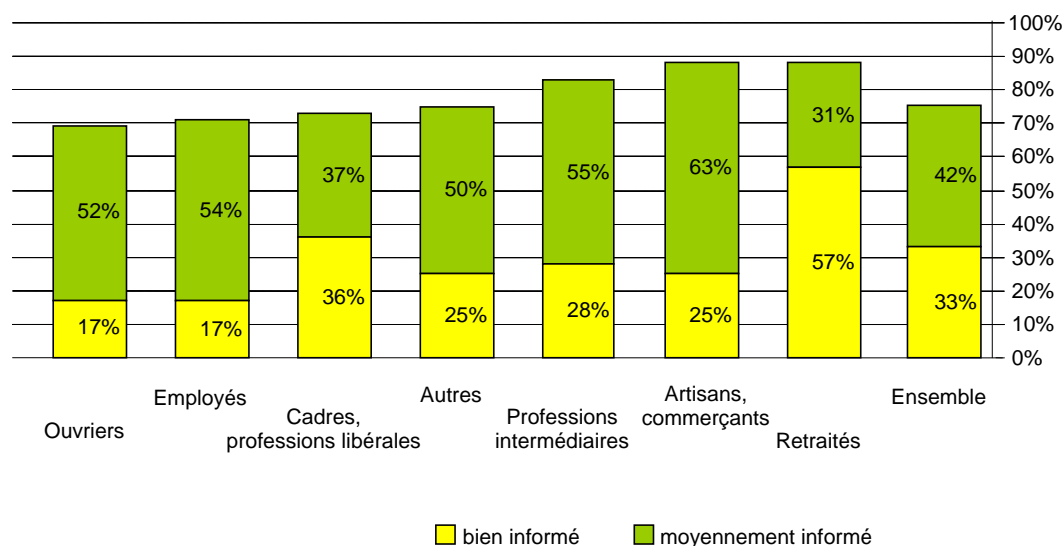
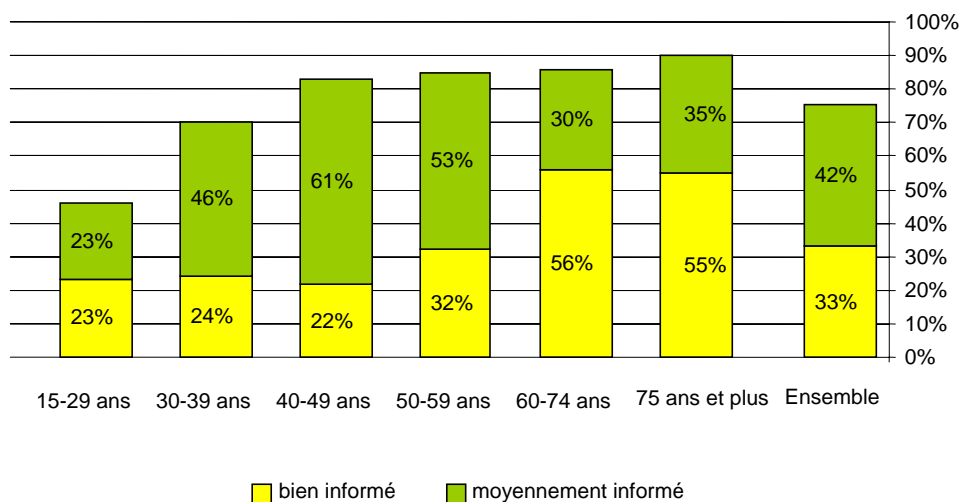
<sup>33</sup> Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2001

## 7.6. Des droits pas toujours connus, surtout lorsqu'il s'agit de consommation et de patrimoine

Concernant la connaissance de leurs droits, un tiers des ménages pense relativement bien connaître les droits civiques ainsi que les droits sociaux, un tiers pense moyennement connaître les droits des consommateurs et les droits patrimoniaux.

En regroupant les quatre variables (droits civiques, sociaux, consommateurs, patrimoniaux) en une seule (les droits en général) et en les croisant avec l'âge et la catégorie socioprofessionnelle, on peut noter que la connaissance des droits augmente avec l'âge et qu'elle est plus importante chez les retraités, les professions indépendantes et les professions intermédiaires.

Graphique 33. La connaissance des droits selon âge et catégorie socioprofessionnelle



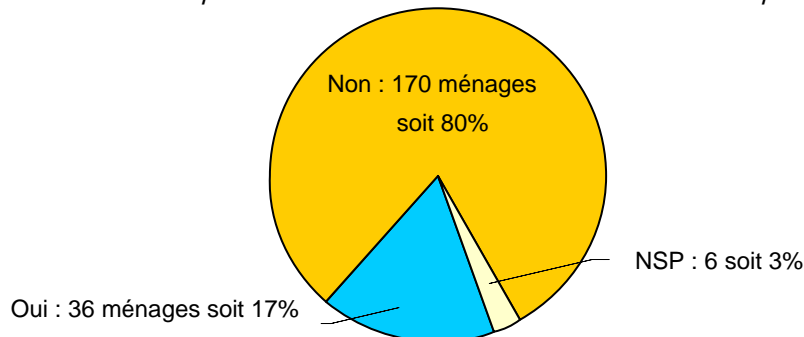


## ***8. La santé***

## 8.1. Trois ménages sur cinq pensent que l'accès aux soins est inégal

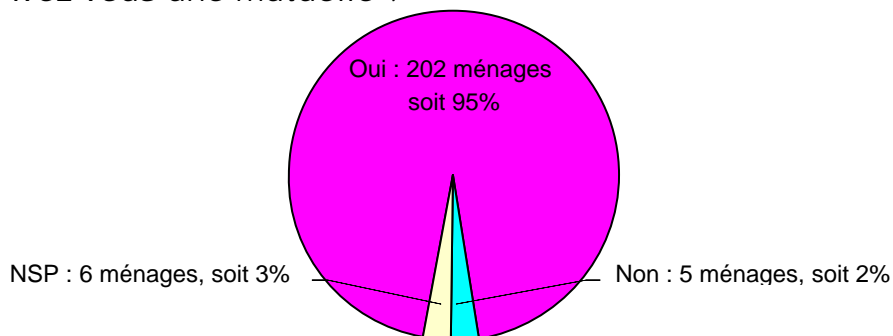
Malgré la mise en place d'un certain nombre de dispositifs et notamment avec la Couverture Maladie Universelle, l'accès aux soins reste inégal et ce constat est partagé par 80% des ménages interrogés.

Graphique 34. Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous ?



Néanmoins, ces ménages sont peut-être relativement privilégiés, car ils sont trois sur quatre à estimer que leur couverture sociale est bonne voire très bonne et la quasi-totalité des ménages possède une mutuelle (95%) alors que pour l'ensemble des Français, le taux est de 88%.

Graphique 35. Avez-vous une mutuelle ?



Toutefois, selon certaines catégories, cette affirmation est à nuancer. Ainsi, les « cadres supérieurs » sont 90% à estimer que leur couverture sociale est bonne dont presque 25% pensent qu'elle est très bonne, alors que chez les « artisans, commerçants » (professions indépendantes), ils ne sont qu'un peu plus d'un tiers estimant avoir une couverture sociale bonne (aucun n'a coché « très bonne »).

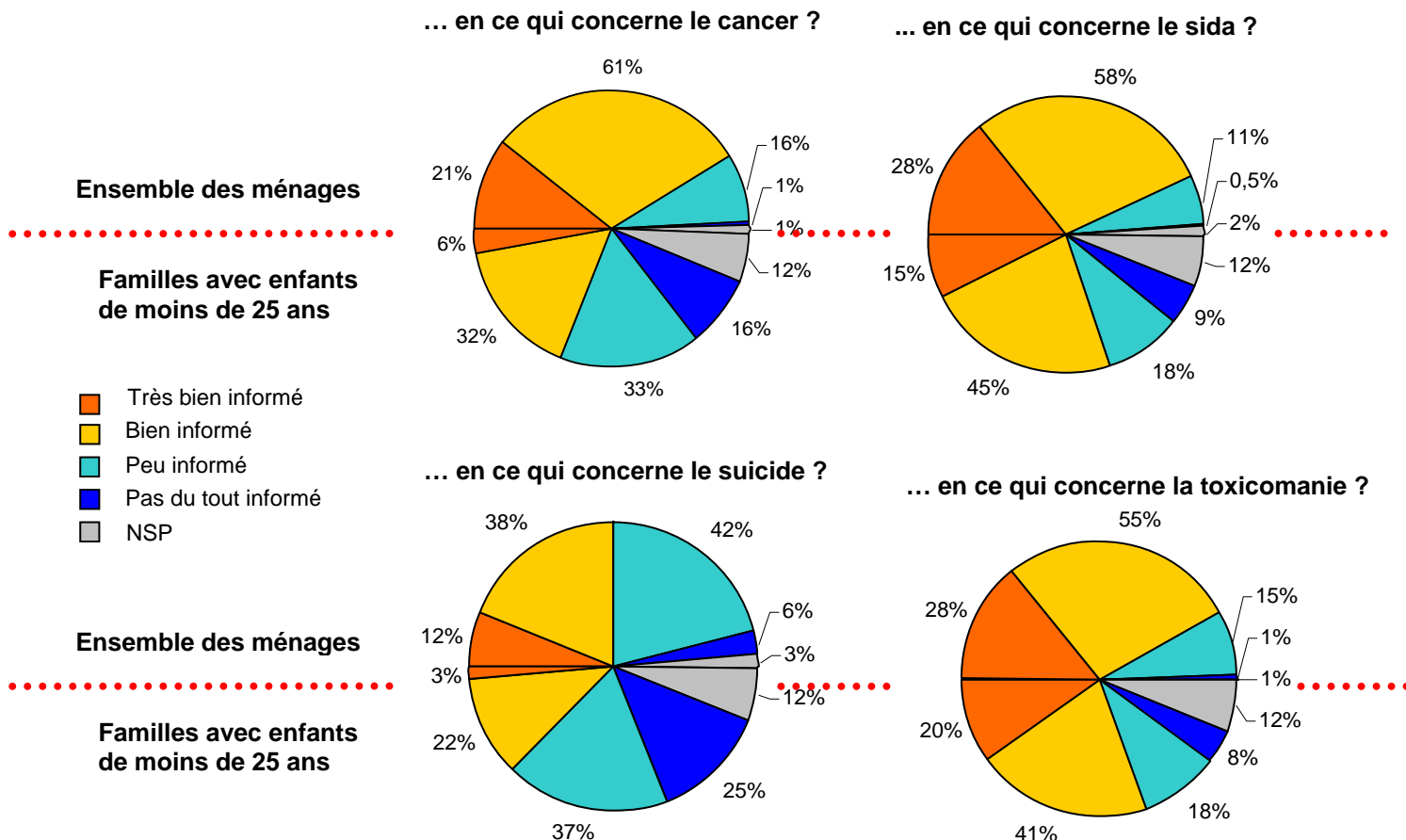
*« Nous bénéficions tous de la Sécu. Pour autant, nous ne sommes pas tous égaux devant la santé. Tout le monde ne peut pas choisir des conditions de travail idéales... ou s'offrir le « luxe » de prendre une mutuelle. [...] D'après une étude menée par le Credes, près d'une personne sur deux, parmi celles qui n'ont pas de couverture complémentaire, déclare avoir dû renoncer à se soigner faute de pouvoir assumer les frais restant à sa charge. Les catégories sociales défavorisées sont plus que les autres exposées aux maladies et à leurs conséquences innombrables. Le risque qu'a un homme de mourir entre 35 et 60 ans est de 10% chez les cadres et de 20% chez les ouvriers ; la mortalité des cadres supérieurs et des professions libérales a diminué de près de 20% en dix ans ; elle est restée stable chez les employés et les ouvriers. [...] La médecine à deux vitesses a déjà tout d'une réalité quotidienne pour des millions d'assurés. Non parce que les soins seraient meilleurs dans les cliniques chics que dans les hôpitaux publics, mais parce qu'une partie de la population, moins accessible à l'information et à la prévention, moins bien couverte, a recours de manière tardive et partielle aux soins, ce qui réduit nettement ses chances de guérison. Et s'il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade, mieux vaut également tomber malade en ville et en pleine semaine qu'être souffrant à la campagne un dimanche »<sup>35</sup>.*

<sup>35</sup> 60 millions de consommateurs, Hors-Série découverte, n°108, Octobre-Novembre 2002, « Accès aux soins : des inégalités criantes ».

## 8.2. Un niveau d'information important à propos des maladies, moins bon lorsqu'il s'agit du suicide

A propos du niveau d'information des ménages, quatre sur cinq sont « bien » voire « très bien informés » des questions sur le cancer, le sida et la toxicomanie – domaines qui ont largement été médiatisés ces dernières années. Seul, le domaine du suicide reste peu connu : un ménage sur deux affirme être « peu informé » voire « pas du tout » informé à ce sujet.

Graphique 36. Le niveau d'information des ménages...



Lecture : 38% de l'ensemble des ménages disent être « bien informés » en ce qui concerne le suicide, contre 55% en ce qui concerne la toxicomanie et 22% des familles avec enfants de moins de 25 ans disent être « bien informées » en ce qui concerne le suicide, contre 41% en ce qui concerne la toxicomanie.

Le niveau d'information détenu par les enfants (d'après leurs parents) est beaucoup moins important comme on peut le constater ci-dessus (comparaison entre l'ensemble des ménages pour la moitié supérieure du camembert et les familles ayant des enfants de moins de 25 ans pour la partie inférieure du camembert). Trois familles avec enfants de moins de 25 ans sur cinq pensent que leurs enfants sont « bien » voire « très bien » informés à propos du sida et des toxicomanies ; elles ne sont plus qu'une sur trois à propos du cancer et une sur quatre à propos du suicide.

« Les campagnes de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) ont grandement contribué à faire évoluer les mentalités et à élever le niveau de connaissance des Français sur la nocivité de certains comportements, y compris alimentaires. [...] Aujourd'hui les Français savent tous plus ou moins, que le tabac, l'alcool ou les drogues illicites détériorent leur santé. Alors, pourquoi certains continuent-ils à prendre des risques sciemment ? Cela peut s'expliquer par un mécanisme de déni, par une recherche de sensations fortes... Prendre des risques ou préserver sa santé, c'est l'éternel débat entre les épicuriens et les stoïciens, entre le plaisir et la raison »<sup>36</sup>.

<sup>36</sup> 60 millions de consommateurs, Hors-Série découverte, n°108, Octobre-Novembre 2002, « Prévention : prendre conscience des conduites à risques ».

## ***9. La vie familiale : valeurs, éducation, échanges...***

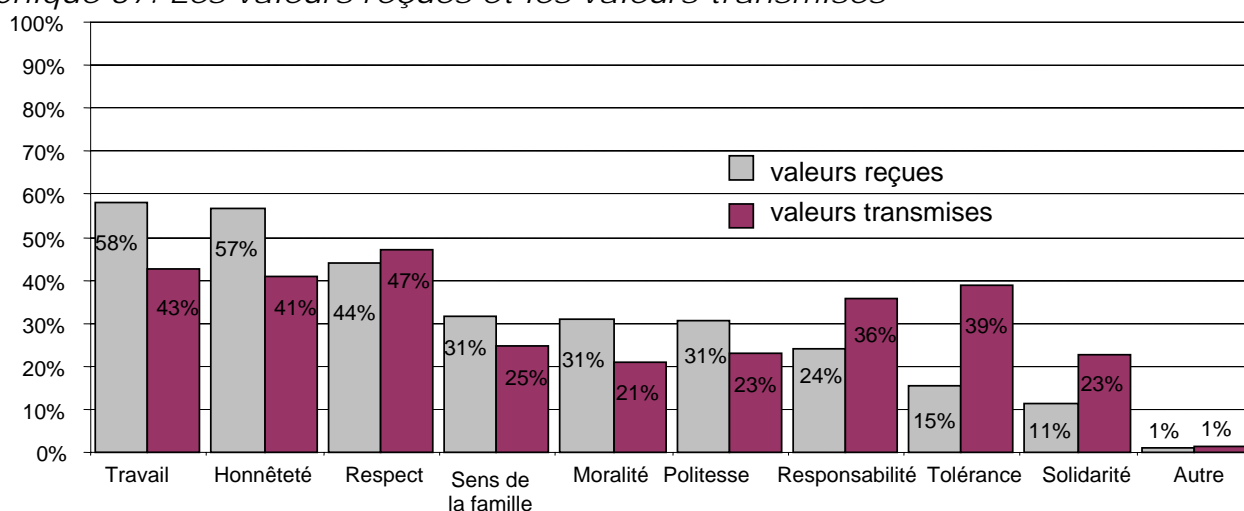
*« Si l'on demande à quiconque de parler de sa famille, il évoquera des ascendants, des descendants, un conjoint, des personnes vivantes ou à naître, qu'il aime ou n'aime pas, familières ou distantes... d'un individu à l'autre, les réponses seront différentes. Et pourtant, chacun sait de quoi il parle lorsqu'il évoque sa famille : de quelque chose d'essentiel, de précieux, de central, parfois grave, et qui touche tous les aspects d'une existence. En effet : parler de sa famille, c'est aussi parler du lieu où l'on vit, de son environnement, de l'éducation qu'on donne ou qu'on a reçue, des projets qu'on nourrit, du métier qu'on exerce ou qu'on souhaite exercer, ou encore de la vie quotidienne que l'on mène. La famille est carrefour des préoccupations de toute personne ».*  
Hubert Brin, président de l'UNAF.

## 9.1. Les valeurs

« Qu'on se le dise : la société est en crise de repères. En trois générations seulement, les références ont volé en éclats et les aspirations ne sont plus les mêmes. Les grands-parents essaient de s'accrocher à quelques valeurs traditionnelles comme la politesse, le sens de l'effort et du devoir. Les parents oscillent entre tolérance et retour à des principes plus musclés. Ados et jeunes adultes se perdent dans ce foisonnement. Leur désarroi est profond : pourquoi adopter des valeurs qui ne sont peut-être qu'un leurre ? Les valeurs qui ont le plus de chances d'être adoptées par nos enfants sont celles dont les effets se font sentir d'emblée, celles qui guident l'épanouissement de la vie familiale. Et cela quelle que soit leur portée : militantisme politique, croyance religieuse ou simples règles de conduite et de vie »<sup>37</sup>.

Les valeurs « travail » et « honnêteté » sont des valeurs primordiales, elles ont été reçues par plus d'un ménage sur deux. Même si ces valeurs sont fortement transmises aux plus jeunes, le « respect » passe en tête des valeurs transmises et celles de « tolérance » et « responsabilité » atteignent également un niveau très important.

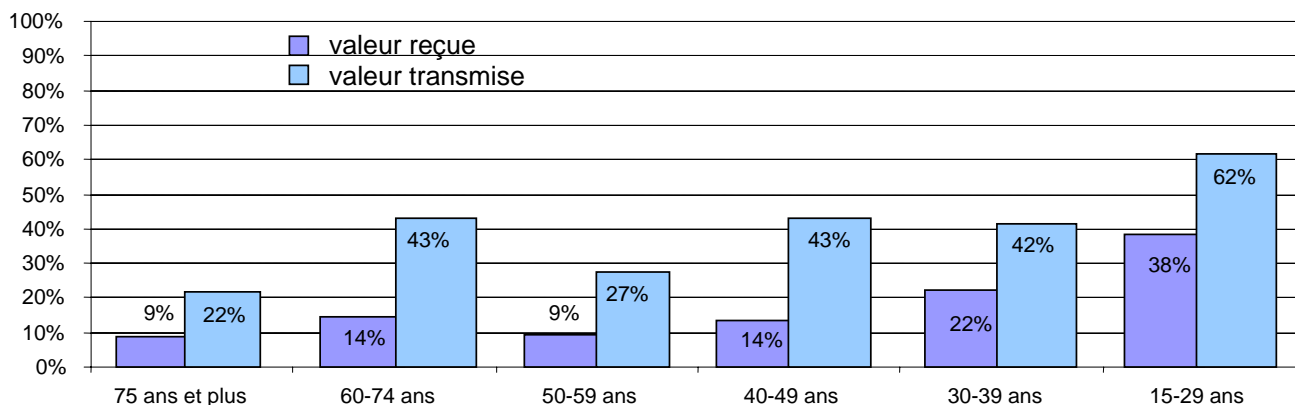
Graphique 37. Les valeurs reçues et les valeurs transmises



Lecture : 58% des ménages ayant répondu ont coché le travail comme « valeur reçue » et 43% l'ont coché comme « valeur transmise ».

La correspondance entre valeurs reçues et valeurs transmises est beaucoup moins nette selon les différentes catégories socioprofessionnelles ou tranches d'âge. Néanmoins, on ne peut pas affirmer que plus on est jeune, plus la « tolérance » est importante, il n'y a pas de corrélation avérée.

Graphique 38. La tolérance comme valeur selon la tranche d'âge



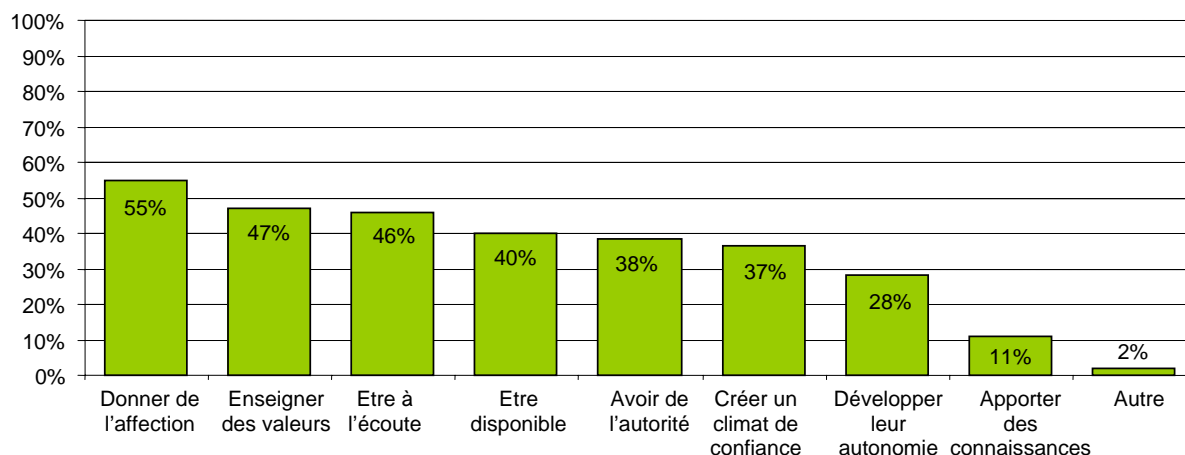
Lecture : 9% des ménages de 75 ans et plus ont répondu avoir reçu la valeur « tolérance », contre 38% des ménages de 15-29 ans.

<sup>37</sup> Dossier Familial n°345 – Octobre 2003 « Les enfants adoptent-ils les valeurs de leurs parents ? ».

## 9.2. Les principes d'éducation des parents...

« Donner de l'affection », « enseigner des valeurs morales », « être à l'écoute des enfants » sont les aspects les plus souvent cités pour assurer l'éducation des enfants, au contraire de « l'apport de connaissances » qui ne semble pas primordial.

Graphique 39. Classement des propositions les plus importantes pour assurer l'éducation des enfants



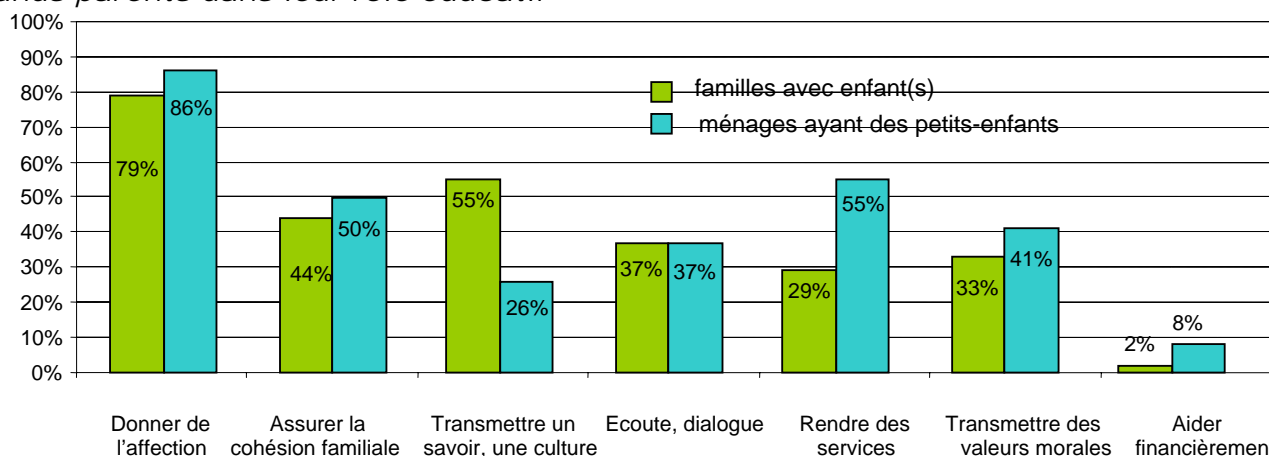
Lecture : 55% des ménages ayant répondu pensent que « donner de l'affection » est un des trois aspects les plus importants pour assurer l'éducation des enfants.

Il n'y a pas de différences notables dans le classement des propositions en fonction de la situation familiale, de la catégorie socioprofessionnelle et de la tranche d'âge.

## 9.3. ...dans lesquels peuvent s'immiscer les grands-parents

« Les grands-parents, actifs et solidaires, sont de plus en plus visibles sur toutes les scènes familiales : ils jonglent avec leur profession, leur rôle de pourvoyeur d'affection, de mémoire, de transmission, et leur aide matérielle (garde, soutien financier...) »<sup>38</sup>. Pour l'échantillon isérois, ce qui paraît essentiel dans les relations grands-parents/petits-enfants c'est « donner de l'affection », cette proposition ressortant nettement.

Graphique 40. Classement des propositions les plus importantes attribuées aux grands-parents dans leur rôle éducatif



Lecture : 79% de familles avec enfants pensent que donner de l'affection est un des rôles les plus importants attribués aux grands-parents ; 86% de ménages ayant des petits-enfants pensent la même chose.

<sup>38</sup> L'école des parents, n°7-8, Juillet-Août 1999, « Grands-parents : la génération montante ».

« Les grands-parents se révèlent comme des pourvoyeurs d'aide : 82% d'entre eux gardent plus ou moins régulièrement leurs petits-enfants et le quart des enfants de trois ans est gardé de manière permanente par une grand-mère »<sup>39</sup>. C'est intéressant de noter que dans le graphique ci-dessus, il y a une forte variation concernant la proposition « rendre des services », entre les réponses des ménages avec jeunes enfants et des ménages « grands-parents ».

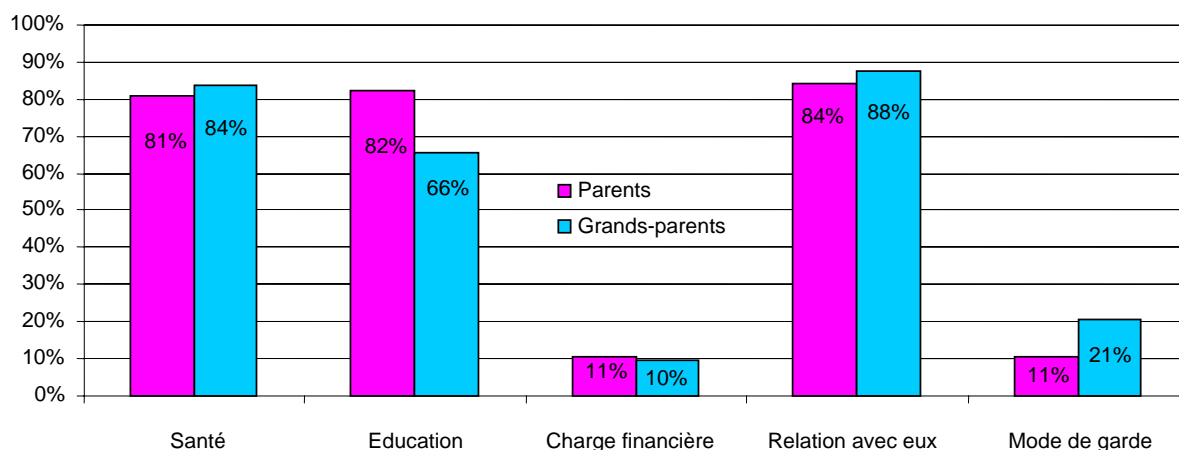
On note également une forte variation concernant la proposition « transmettre un savoir, une culture », où là ce sont les ménages avec jeunes enfants qui pensent que les grands-parents doivent avoir ce rôle. Le dossier de l'École de Parents abonde en ce sens et notamment vis-à-vis des grands-pères : « Les jeunes grands-pères ont plus de recul, plus de temps et attachent beaucoup d'importance à la continuité, au fait d'avoir une descendance, à qui transmettre leurs goûts, leurs savoir-faire »<sup>40</sup>.

Enfin, n'oublions pas la « cohésion familiale », qui pour l'ensemble des ménages constitue le deuxième rôle des grands-parents. « Les grands-parents du divorce peuvent constituer un recours, un refuge et se montrer garants de la stabilité de l'institution familiale et du lien de filiation »<sup>41</sup>.

## 9.4. Des préoccupations communes

Même si « la norme veut que les parents assument la responsabilité éducative, et que les grands-parents, avec un peu plus de distance, interviennent de façon ponctuelle, avec sérénité, avec la disponibilité de ceux qui ne sont pas dans le stress de façon permanente »<sup>42</sup>, les uns et les autres ont des préoccupations communes. Ainsi, « les relations avec leur descendance », « la santé », et « l'éducation » sont les préoccupations principales des parents et grands-parents : elles représentent respectivement 84%, 81% et 82% pour les premiers et 88%, 84% et 66% pour les seconds.

Graphique 41. Les préoccupations des parents et grands-parents envers leurs enfants et petits-enfants



Lecture : 81% des familles avec enfants ont coché « santé » comme une des trois préoccupations principales envers leurs enfants et 84% des ménages composés de grands-parents.

On note des variations plus importantes chez les grands-parents et cela confirme les points vus plus haut : la relation avec leurs petits-enfants est vraiment très importante, la responsabilité éducative est moins de leur ressort et le mode de garde revêt un caractère plus préoccupant que chez les parents de jeunes enfants.

<sup>39</sup> L'école des parents, n°7-8, Juillet-Août 1999, « Grands-parents : la génération montante ».

<sup>40</sup> Idem.

<sup>41</sup> Idem.

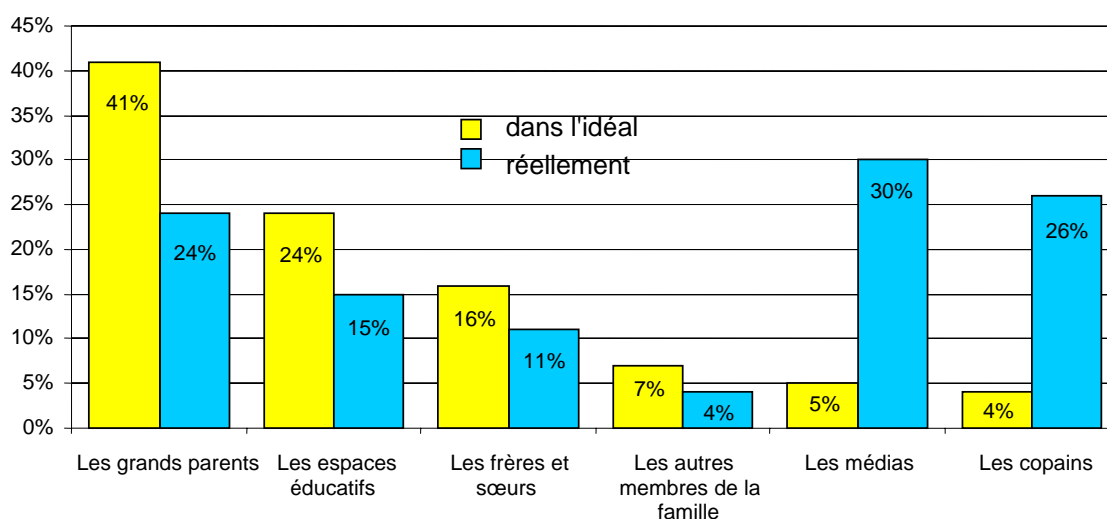
<sup>42</sup> Idem.

## 9.5. L'influence des médias dans l'éducation des enfants

Vis-à-vis de la responsabilité éducative, les parents et l'école sont les deux intervenants principaux, même si les parts respectives de ces deux propositions diminuent quand on passe de l'idéal à la réalité (de 97% à 87% et 79% à 60%). Cela signifie que les ménages isérois pensent que d'autres intervenants jouent un rôle important dans l'éducation des enfants.

Le graphique suivant est assez explicite : en dehors des parents et de l'école, les ménages interrogés pensent que dans l'idéal, les grands-parents et les frères et sœurs devraient avoir un rôle dans l'éducation des enfants. Néanmoins, dans la réalité, ils sont détrônés par les médias et les copains !

Graphique 42. Les intervenants ayant un rôle dans l'éducation des enfants



Lecture : dans l'idéal, 41% des ménages interrogés pensent que les grands-parents devraient avoir un rôle dans l'éducation des enfants ; dans la réalité, ils sont 24%.

## 9.6. Soutien financier et échanges de services

Les solidarités intergénérationnelles – échanges financiers et non financiers au sein de la famille élargie – ont largement été étudiées, notamment par Mmes Théry et Attias-Donfut. Elles ont analysé ces solidarités, notamment grâce à la grande enquête « Trois générations » réalisée en 1992 par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, auprès de lignées de trois générations adultes, constituées à partir d'une génération « pivot », âgée de 49 à 53 ans.

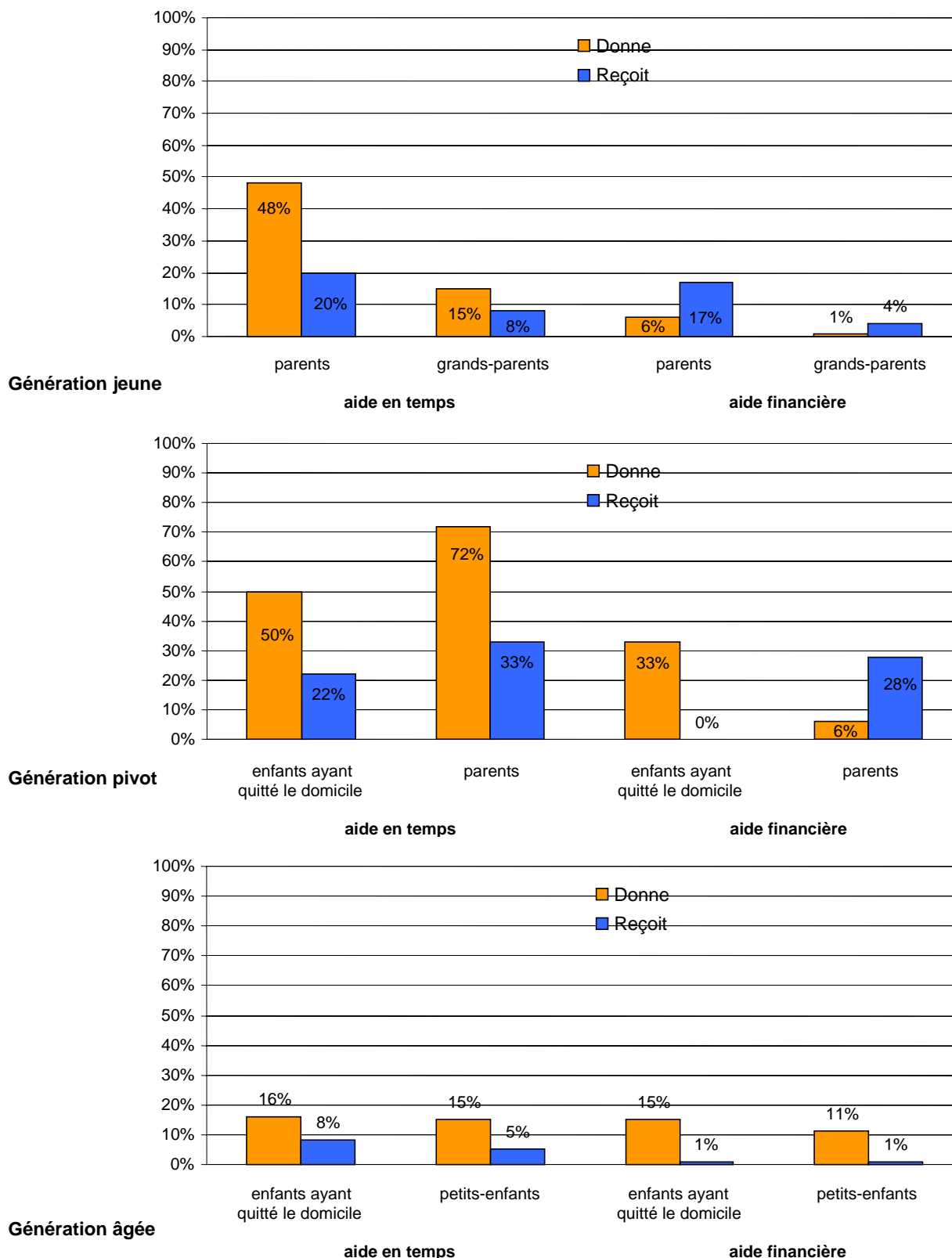
L'échantillon isérois interrogé a été lui-même divisé en trois échantillons : un constitué de ménages de moins de 49 ans, un constitué des ménages de 49 à 53 ans et un constitué de ménages de plus de 53 ans. Cet échantillonnage permettra de vérifier si en Isère on peut observer les mêmes tendances qu'au niveau national.

Irène Théry et Claudine Attias-Donfut expliquent que la génération pivot contemporaine se caractérise par des ressources élevées, supérieures à celles de ses enfants et encore plus de ses parents. Aussi, cette génération associe les aides financières aux enfants adultes et les aides aux parents âgés. Par ailleurs, les échanges de services sont généralisés sur les trois générations avec une plus grande intensité entre les pivots et les jeunes. Les services rendus aux jeunes adultes sont surtout la garde d'enfants, l'accueil pour les vacances, le partage de la maison familiale. Quant aux personnes âgées, elles sont soutenues selon les nouvelles formes de solidarité à distance.

Sur les graphiques suivants, on peut constater que proportionnellement, la génération pivot donne beaucoup plus que les deux autres générations. Elle reçoit plus également. Les transferts sont plus importants entre la génération pivot et la génération la plus jeune.



Graphique 43. Comparaison des échanges financiers et non financiers entre enfants ayant quitté le domicile, petits-enfants, parents, grands-parents



Lecture :

Premier graphique : 48% des ménages de moins de 49 ans ont apporté une aide en temps auprès de leurs parents. 20% de ces ménages de moins de 49 ans ont reçu une aide en temps de la part de leurs parents.

Deuxième graphique : 50% des ménages de 49 à 53 ans ont apporté une aide en temps à leurs enfants ayant quitté le domicile familial. 22% de ces ménages de 49 à 53 ans ont reçu une aide en temps de leurs enfants ayant quitté le domicile familial.

Troisième graphique : 16% des ménages de plus de 53 ans ont apporté une aide en temps à leurs enfants ayant quitté le domicile familial. 8% de ces ménages de plus de 53 ans ont reçu une aide en temps de leurs enfants ayant quitté le domicile familial.



# Table des graphiques

Graphique 1. Répartition par âge des ménages .....	9
Graphique 2. Comparaison de la répartition par âge des ménages isérois et de l'échantillon .....	9
Graphique 3. Répartition des ménages selon leur catégorie socioprofessionnelle .....	10
Graphique 4. Comparaison de la répartition par catégories socioprofessionnelles des ménages isérois et ceux de l'échantillon .....	11
Graphique 5. Représentation du cadre de vie et taille de la commune d'habitation .....	13
Graphique 6. Les éléments positifs et négatifs du cadre de vie.....	14
Graphique 7. Les critères déterminants dans le choix du logement.....	16
Graphique 8. Statut et choix du statut par les actifs masculins et féminins .....	18
Graphique 9. Choix du statut en fonction des configurations matrimoniales des femmes.....	19
Graphique 10. Le temps mis par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail .....	19
Graphique 11. Différents types d'utilisation du temps libre supplémentaire selon le sexe .....	20
Graphique 12. La pratique d'une activité sportive.....	22
Graphique 13. Quelques loisirs pratiqués au cours d'une année .....	23
Graphique 14. Quelques loisirs pratiqués par les enfants de moins de 25 ans vivant au foyer au cours d'une année.....	24
Graphique 15. Les ménages partis en vacances en 2003 .....	26
Graphique 16. Catégorie socioprofessionnelle des ménages partis en 2003 .....	26
Graphique 17. Les raisons du « non départ » en vacances en 2003.....	27
Graphique 18. Principales périodes de départs en vacances.....	28
Graphique 19. Répartition des estivants selon la durée du séjour .....	28
Graphique 20. Répartition des vacanciers selon le nombre de destinations.....	29
Graphique 21. Principales destinations des vacances.....	29
Graphique 22. Répartition des séjours selon le mode d'hébergement .....	29
Graphique 23. Comparaison de la répartition des séjours selon le mode d'hébergement et selon l'âge .....	30
Graphique 24. Classement des domaines de dépense du budget .....	32
Graphique 25. Répartition des dépenses dans le budget des français.....	33
Graphique 26. Les types d'achats effectués par les ménages ayant recours au crédit .....	34
Graphique 27. Les formes de crédit utilisées.....	35
Graphique 28. Catégorie socioprofessionnelle des ménages ayant recours au crédit.....	35
Graphique 29. Répartition des ménages impliqués dans la vie associative selon le secteur de l'association .....	37
Graphique 30. Adhésion des ménages à quatre types d'association selon l'âge.....	38
Graphique 31. Classement par ordre de priorité des rôles attribués aux associations.....	38
Graphique 32. Diverses sources d'information et fréquence de celles-ci.....	39
Graphique 33. La connaissance des droits selon âge et catégorie socioprofessionnelle .....	40
Graphique 34. Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous ? .....	42
Graphique 35. Avez-vous une mutuelle ? .....	42
Graphique 36. Le niveau d'information des ménages... ..	43
Graphique 37. Les valeurs reçues et les valeurs transmises.....	45
Graphique 38. La tolérance comme valeur selon la tranche d'âge .....	45
Graphique 39. Classement des propositions les plus importantes pour assurer l'éducation des enfants .....	46
Graphique 40. Classement des propositions les plus importantes attribuées aux grands-parents dans leur rôle éducatif.....	46
Graphique 41. Les préoccupations des parents et grands-parents envers leurs enfants et petits-enfants.....	47
Graphique 42. Les intervenants ayant un rôle dans l'éducation des enfants .....	48
Graphique 43. Comparaison des échanges financiers et non financiers entre enfants ayant quitté le domicile, petits-enfants, parents, grands-parents .....	49

# ***Table des tableaux***

Tableau 1. Composition de l'échantillon .....	7
Tableau 2. Composition des ménages selon le nombre de personnes.....	7
Tableau 3. Situation familiale des ménages .....	8
Tableau 4. Nombre de familles avec.....	8
Tableau 5. Répartition des enfants de moins de 25 ans par âge .....	8
Tableau 6. Croisement de l'âge et de la situation familiale des ménages.....	10
Tableau 7. Comparaison de la répartition par zone géographique des ménages isérois et ceux de l'échantillon ..	11
Tableau 8. Comparaison de la répartition des résidences principales selon le nombre de pièces et selon le degré de peuplement (norme Insee) .....	15
Tableau 9. Répartition des ménages selon l'appréciation de leurs conditions de logement .....	16
Tableau 10. Se définir par ses amis, les voir fréquemment.....	23
Tableau 11. Fréquence de l'activité « cinéma » selon la situation familiale, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge .....	24
Tableau 12. Les raisons invoquées de non départ en vacances.....	27
Tableau 13. Epargne en 2000 et 2003.....	33
Tableau 14. Taux de participation à quelques associations en 2001 .....	37

# ***Bibliographie***

L'école des parents, « Grands-parents : la génération montante », **mensuel de l'école des parents, n°7-8, Juillet-Août 1999.**

F.N.A.I.M, note de synthèse « Les Français et les qualités environnementales et sanitaires de leur logement », **enquête réalisée par le C.R.E.D.O.C, 2000.**

N. Kesteman, « Santé et famille : l'accès aux droits », **Informations sociales, n°81, « Le droit à ... », 2000.**

M-C. Cristofari, G. Labarthe, Département de la Démographie, Insee, « Des ménages de plus en plus petits », **INSEE Première, n°789, Juillet 2001.**

J. Viard, F. Potier, J-D. Urbain, «**La France des temps libres et des vacances**», édition de **l'Aube, DATAR, Avril 2002.**

F. Legros (dir.), « Transferts intergénérationnels », **Revue économique, vol. 53, n°4, juillet 2002.**

60 millions de consommateurs, « Prendre sa santé en main, **Hors-Série Découverte, n°108, Octobre-Novembre 2002.**

A. Flipo, A. Régnier-Loilier, « Articuler vie familiale et vie professionnelle en France : un choix complexe », **Données Sociales, la société française, 2002/2003.**

D. Méda, R. Orain, « Les effets de la Réduction du Temps de Travail sur les modes de vie : premières évaluations », **Données Sociales, la société française, 2002/2003.**

C. Rouquette, « Dix ans de vacances des Français », **France, portrait social 2002/2003**, p.159.

Insee, Fiche thématique « Loisirs et modes de vie », **France, portrait social 2002/2003**, p. 213.

Insee, Fiche thématique « Logement », **France, portrait social 2002/2003**, p. 216.

« Les Français jugent leur cadre de vie », **Le Dauphiné Libéré, 13 Septembre 2003.**

U.N.A.F., « Le surendettement », **Réalités familiales, n°66, décembre 2003.**

F.Houseaux, Division Enquêtes et études démographiques, Insee, « La famille, pilier des identités », **Insee Première, n°937 – Décembre 2003.**

Insee, RGP 1999.

Insee, Enquête sur la détention de patrimoine (EPCV, mai 2000).

Insee, Comptes de la Nation 2001 (base 1995).

Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2001.

Insee, Enquêtes Logement 2002.

# ***ANNEXE***

## Cadre de vie

### Q1. Où habitez-vous ?

- \* En milieu rural
  - Dans une commune de moins de 500 habitants
  - De 500 à 2000 habitants
- \* En milieu urbain
  - De 2000 à 15000 habitants
  - De 15000 à 50000 habitants
  - Plus de 50000 habitants

### Q2. Que représente le cadre de vie pour vous ?

- Votre quartier
- Votre commune
- Autre (préciser) .....

### Q3. Comment estimez-vous votre cadre de vie ?

- Très agréable
- Agréable
- Désagréable
- Très désagréable

### Q4. Quels sont les éléments positifs et les éléments négatifs de votre cadre de vie ?

Cocher du très positif (++) au très négatif (- -).

Eléments du cadre de vie	++	+	+-	-	--
Qualité sonore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité des espaces naturels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réseau associatif développé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dynamisme et attractivité de votre lieu de résidence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Image renvoyée de votre quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Image renvoyée de votre commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Image renvoyée de votre cadre de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité des personnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité des biens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Logement

### Q5. Combien de personnes vivent à votre domicile ?

Noter un chiffre pour chaque ligne.

- \* Chef de ménage
- \* Conjoint
- \* Enfant(s) de plus de 25 ans
- \* Enfant(s) de moins de 25 ans
- \* Parent(s) âgé(s)
- \* Autre(s) personne(s)

### Q6. Y a-t-il dans votre famille une personne handicapée dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 50% ?

- rattachée au foyer
- vivant à domicile
- non

**Q7. Quel est le type de votre logement ?**

- Studio
- T1
- T1 bis
- T2
- T3
- T4
- T5 et +

**Q8. Quels ont été les 3 critères déterminants dans le choix de votre logement ?**

**3 réponses maximum.**

- Prix
- Confort, superficie
- Proximité d'espaces naturels
- Proximité du travail
- Proximité de la famille, des amis
- Accès aux transports en commun
- Proximité des commerces, services publics, écoles
- Je n'ai pas choisi mon logement

**Q9. Etes-vous satisfait de votre logement ?**

- Oui
- Non

Vous pouvez préciser les raisons.

**Q10. Quel statut avez-vous ?**

- \* Propriétaire
  - d'un appartement
  - d'une maison
- \* En cours d'accession
  - d'un appartement
  - d'une maison
- \* Locataire
  - dans le parc privé
  - dans le parc social
  - en appartement
  - en maison
- \* Hébergé
  - dans un logement de fonction
  - dans un foyer-logement
  - Autre (préciser) .....

**Education - vie familiale**

**Pour tous**

**Q11. Parmi les intervenants suivants, quels sont les trois qui devraient avoir le rôle éducatif le plus important et quels sont ceux qui ont réellement le rôle éducatif le plus important à l'égard des enfants ?**

**3 réponses maximum.**

	Dans l'idéal	En réalité
Les parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les frères et sœurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les grands parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les autres membres de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'école, les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les espaces éducatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les médias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les copains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)		



**Q12. Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qui vous paraissent les plus importantes pour assurer l'éducation des enfants ?**

**3 réponses maximum.**

- Avoir de l'autorité sur ses enfants
- Etre disponible pour ses enfants
- Etre à l'écoute de ses enfants
- Développer leur autonomie
- Créer un climat de confiance
- Apporter des connaissances, un soutien scolaire
- Donner de l'affection
- Enseigner des valeurs morales
- Autres (préciser) .....

**Q13. Quelles sont les valeurs qui vous ont été transmises et celles que vous transmettez ?**

**3 réponses maximum.**

	Valeurs qui vous ont été transmises	Valeurs que vous transmettez
Tolérance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Honnêteté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moralité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Solidarité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Responsabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)		

***Pour ceux qui ont des enfants ou des petits-enfants  
Pour les autres, passer en Q17***

**Q14. Partagez-vous des activités avec votre ou vos enfant(s) ou petit(s)-enfant(s) ?**

	Tous les jours	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par an	Jamais
Pratique culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devoirs scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pratique sportive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réunions de famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réunions d'amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promenades	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (préciser)					

**Q15. Quelles sont vos préoccupations majeures concernant votre ou vos enfant(s) ou petit(s)-enfant(s) ?**

**3 réponses maximum.**

- Santé
- Education
- Charge financière
- Relation avec eux
- Mode de garde ou d'occupation pendant le temps libre

**Q16. Echangez-vous avec votre ou vos enfant(s) ou petit(s)-enfant(s) ?**

	Régulièrement	Ponctuellement	Jamais
Sur leur vie scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur leur vie extrascolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur leurs préoccupations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur leurs projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur leurs activités quotidiennes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)			

## Pour tous

**Q17. Dans votre famille, quelle est la fréquence la plus importante des contacts entre petit(s)-enfant(s) et grand(s)-parent(s) ?**

- Tous les jours
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par an
- Il n'y a pas de contact entre petit(s)-enfant(s) et grand(s)-parent(s).

Vous pouvez en préciser les raisons. ....  
 .....

**Q18. Quels rôles principaux attribuez-vous aux grands-parents ?**

3 réponses maximum.

- Assurer la cohésion familiale
- Transmettre un savoir, une culture
- Transmettre des valeurs morales
- Donner de l'affection
- Rendre des services
- Aider financièrement
- Ecoute/dialogue

**Q19. A qui consacrez-vous du temps ou apportez-vous une aide financière ?**

		Enfant(s) ayant quitté le domicile familial	Petit(s) enfant(s)	Parent(s)	Grand(s)-parent(s)	Autre(s)
En temps	Quotidiennement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Régulièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ponctuellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En aide financière	Quotidiennement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Régulièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ponctuellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q20. Bénéficiez-vous d'une aide de votre famille ?**

		Enfant(s) ayant quitté le domicile familial	Petit(s) enfant(s)	Parent(s)	Grand(s)-parent(s)	Autre(s)
En temps	Quotidiennement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Régulièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ponctuellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En aide financière	Quotidiennement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Régulièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ponctuellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Vie professionnelle

**Q21. Exercez-vous une activité rémunérée ?**

Monsieur  Oui  Non

Madame, Mademoiselle  Oui  Non

**Pour ceux qui n'exercent pas ou plus d'activité rémunérée, passer en Q31**

**Q22. Quel est le statut de votre activité rémunérée ?**

		A l'année		Saisonniers	
		Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Monsieur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame, Mademoiselle		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q23. Avez-vous choisi ce statut ?**

- Monsieur  Oui  Non  
 Madame, Mademoiselle  Oui  Non

**Q24. Combien de temps mettez-vous pour rejoindre votre lieu de travail ?**

	Moins de 15 min.	De 15 à 30 min.	De 30 min. à 1h.	Plus d'1 heure
Monsieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame, Mademoiselle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q25. Comment rejoignez-vous votre lieu de travail ?**

Plusieurs réponses possibles.

Monsieur	Madame, Mademoiselle
<input type="checkbox"/> Véhicule personnel motorisé	<input type="checkbox"/> Véhicule personnel motorisé
<input type="checkbox"/> Co-voiturage	<input type="checkbox"/> Co-voiturage
<input type="checkbox"/> Transports en commun	<input type="checkbox"/> Transports en commun
<input type="checkbox"/> TER, transports interurbains	<input type="checkbox"/> TER, transports interurbains
<input type="checkbox"/> Pieds, vélo	<input type="checkbox"/> Pieds, vélo
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> Autre (préciser s)

**Q26. Bénéficiez-vous du passage aux 35h ?**

- Monsieur  Oui  Non  
 Madame, Mademoiselle  Oui  Non

**Q27. Sous quelle forme bénéficiez-vous de l'aménagement du temps de travail ?**

Monsieur	Madame, Mademoiselle
<input type="checkbox"/> ½ journée par semaine	<input type="checkbox"/> ½ journée par semaine
<input type="checkbox"/> Journée par quinzaine	<input type="checkbox"/> Journée par quinzaine
<input type="checkbox"/> Système annualisé	<input type="checkbox"/> Système annualisé
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> Autre (préciser)

**Q28. A quoi consacrez-vous principalement ce temps disponible supplémentaire ou à quoi le consacreriez-vous si vous étiez aux 35h ?**

3 réponses maximum.

Monsieur	Madame, Mademoiselle	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Loisirs extérieurs (pratiques sportives, culturelles, voyages)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Loisirs à domicile
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tâches ménagères (dont courses et repas)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Temps relatif aux engagements sociaux, à la vie publique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Temps en famille (enfants, parents, grands-parents)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre (préciser) .....

**Pour ceux qui ont des enfants de moins de 17 ans  
 Pour les autres, passer en Q31**

**Q29. Pendant votre activité, comment faites-vous garder votre ou vos enfant(s) ?**

	Enfant(s) non scolarisé(s)	Enfant(s) scolarisé(s) : garde en temps périscolaire et extrascolaire
Vous-même	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les proches (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garde à domicile par un tiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistante maternelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crèche, halte-garderie, garderie scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre de loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ils restent seuls	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)		

**Q30. Ce mode de garde vous satisfait-il ?**

- Oui  Non

## Loisirs, temps libre

### Q31. Quels sont vos loisirs ?

	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par trimestre	Au moins une fois par an	Jamais
Cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Spectacle, concert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Musée, exposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontres d'amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités sportives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voyages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Si vous n'avez pas d'enfant(s), passer à la question suivante

### Q32. Quels sont les loisirs de votre ou vos enfant(s) ?

	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par trimestre	Au moins une fois par an	Jamais
Activités socio-culturelles, animation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités sportives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités artistique, culturelle, musicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sorties entre amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TV, jeux vidéo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)					

### Q33. Cette année êtes-vous parti en vacances ?

- Oui
- Non
- Vous êtes parti seul ou en couple
- Vous êtes parti avec votre ou vos enfant(s)
- Votre ou vos enfant(s) sont partis seuls

### Q34. Si vous n'êtes pas parti en vacances, pouvez-vous en indiquer la raison ?

- Manque de ressources
- Contrainte familiale
- Contrainte professionnelle
- Contrainte liée à une dépendance physique
- Contrainte liée à des animaux
- Par plaisir de rester chez soi

### Q35. En général, quand vous partez en vacances, combien de temps partez-vous ?

	Aucune période en particulier	En été	Pendant les autres périodes de vacances scolaires	Hors vacances scolaires
1 semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 semaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 semaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 semaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
+ de 4 semaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Q36. En général, quand vous partez en vacances, où partez-vous ?

	Aucune période en particulier	En été	Pendant les autres périodes de vacances scolaires	Hors vacances scolaires
En Isère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Rhône-Alpes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une autre région française	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'étranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q37. Où êtes-vous hébergé lorsque vous partez en vacances ?**

**Plusieurs réponses possibles.**

- En famille
- Chez des amis
- En camping
- En hôtel
- En location
- En centre de vacances
- Dans votre résidence secondaire
- Autre (préciser) .....

**Vie civique**

**Q38. Estimez-vous être correctement informé de vos droits ?**

**Cocher du très positif (++) au très négatif (- -).**

	++	+	+-	-	--
Droits civiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits des consommateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits patrimoniaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q39. Faites-vous partie d'une association ?**

**Plusieurs réponses possibles.**

- Sportive
- Culturelle
- Sociale
- Familiale
- Religieuse
- Autre (préciser) .....

**Q40. Etes-vous engagé dans la vie municipale ?**

- Oui
- Non

**Q41. Parmi les rôles du secteur associatif, quels sont les 3 qui vous semblent prioritaires ?**

**Numérotez 3 propositions : 1 = la plus importante, 3 = la moins importante.**

- \_\_\_ Engager des actions
- \_\_\_ Faire de l'animation
- \_\_\_ Créer et gérer des services
- \_\_\_ Jouer un rôle politique
- \_\_\_ Permettre des rencontres
- \_\_\_ Favoriser l'intégration
- \_\_\_ Développer la solidarité
- \_\_\_ Autre (préciser) .....

**Q42. Quelles sont vos sources d'information ?**

**Entourer celle qui vous paraît la plus importante.**

	Tous les jours	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Quelquefois	Rarement
Journaux télévisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres émissions télévisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Presse locale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Presse nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Multimédia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieu professionnel et/ou associatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Consommation

**Q43. Classez les domaines de dépense suivants par ordre d'importance de votre budget ?**  
Numéroter les propositions qui vous concernent : 1 pour le plus gros budget et 9 pour le plus petit budget (ou 7 s'il n'y a que 7 domaines qui vous concernent).

- \_\_\_ Vêtements
- \_\_\_ Logement
- \_\_\_ Culture/loisirs
- \_\_\_ Scolarité/études
- \_\_\_ Hygiène/soins
- \_\_\_ Alimentation
- \_\_\_ Charge d'impôts
- \_\_\_ Epargne
- \_\_\_ Transports individuels et collectifs
- \_\_\_ Autre (préciser) .....

**Q44. Pour quel(s) type(s) d'achat(s) avez-vous recours au crédit?**

Plusieurs réponses possibles.

- Voiture
- Mobilier
- Loisirs/vacances
- Vêtements
- Equipements ménagers
- Etudes
- Autre (préciser) .....
- Je n'ai pas recours au crédit

**Q45. Sous quelle forme(s) achetez-vous à crédit?**

Plusieurs réponses possibles.

- Prêt bancaire
- Cartes de crédit
- Crédit permanent
- Emprunt auprès d'organismes sociaux
- Emprunt auprès de votre famille
- Autre (préciser) .....
- Je n'achète pas à crédit

**Q46. Si vous constituez une épargne, pour quelle(s) raison(s) le faites-vous?**

Plusieurs réponses possibles.

- Achat immobilier
- Vacances, loisirs
- Epargne de précaution
- Achat ou remplacement d'équipements
- Etudes de vos enfants
- Retraite
- Autre (préciser) .....
- Je ne constitue pas d'épargne

## Santé

**Q47. Estimez-vous avoir une bonne couverture sociale?**

- Très bonne     Bonne     Assez bonne     Pas du tout bonne

**Q48. Avez-vous une mutuelle?**

- Oui     Non

**Q49. Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous?**

- Oui     Non

**Q50. Avez-vous un médecin de famille?**

- Oui  Non

**Q51. Pensez-vous que vous et/ou votre ou vos enfant(s) êtes suffisamment informé(s) en matière de prévention et de soins en ce qui concerne le cancer, le sida, le suicide, les toxicomanies ?**

		Très bien informé	Bien informé	Peu informé	Pas du tout informé
Le cancer	Vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Votre ou vos enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le sida	Vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Votre ou vos enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le suicide	Vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Votre ou vos enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les toxicomanies	Vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Votre ou vos enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Fiche signalétique**

**Année de naissance de Monsieur :**

**Année de naissance de Madame, Mademoiselle :**

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	MONSIEUR	MADAME, MADEMOISELLE
Agriculteurs – exploitants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadres supérieurs, professions libérales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professions intermédiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouvriers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, sans activités professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Préciser si à la retraite en cochant cette case**

**Situation familiale du ménage :**

- célibat  veuvage  divorce ou séparation  PACS  concubinage  mariage

**Nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant au foyer et année de naissance :**

- 0  
 1 .....  
 2 .....  
 3 .....  
 4 et + .....  
 4 et + .....  
 4 et + .....  
 4 et + .....  
 4 et + .....

**Vous n'avez pas ou plus d'enfants à charge, mais vous avez des petit(s)-enfant(s).**

- Oui, j'ai des petit(s)-enfant(s)  
 Non, je n'ai pas de petit(s)-enfant(s)



**Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère**

**2, rue de Belgrade - 38000 Grenoble**

**Tél. 04.76.50.93.91 ou 04.76.50.93.92**

**Fax. 04.76.85.43.94**

**E-mail : [udaf38@wanadoo.fr](mailto:udaf38@wanadoo.fr)**

Observatoire de la Vie Familiale : 04 76 85 13 23